



Aventura



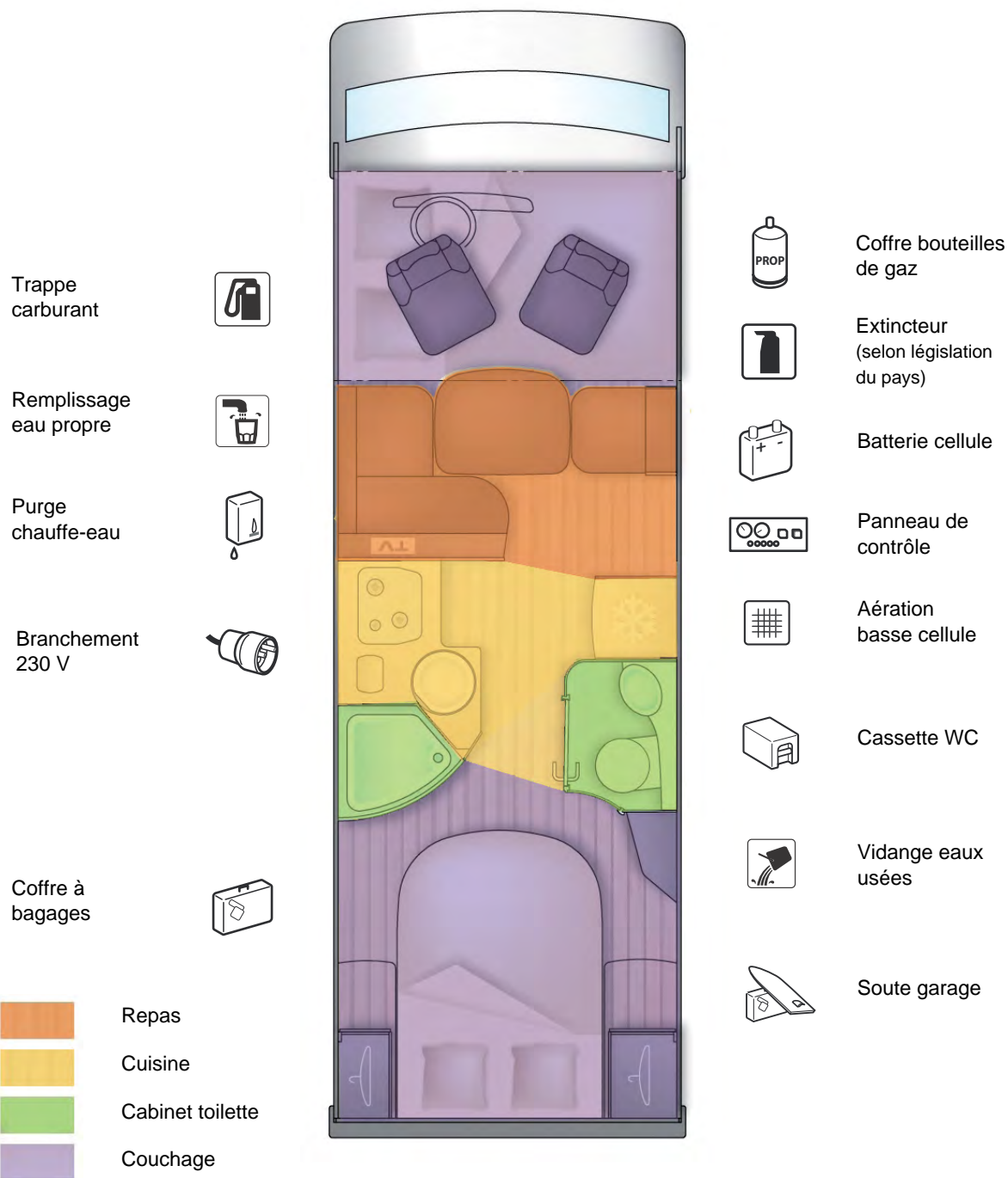
FR

Manuel utilisateur 2012
www.pilote.fr

PILOTE
Habitez la planète

Composition-type d'un camping car

Les pictogrammes et les différentes zones apparaissant sur ce schéma de principe ne reflètent pas forcément l'implantation de votre camping-car.



Les photographies et illustrations publiées, tout en étant la propriété exclusive du Groupe Pilote, ne sont pas contractuelles. Pilote se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de modifier, ajouter ou supprimer des composants ou des caractéristiques techniques, dans le seul but d'améliorer la qualité de ses produits. Malgré le soin apporté à sa réalisation, celui-ci ne peut constituer un document contractuel.

1	Bienvenue	
1.1	Bienvenue à bord !	3
1.2	Comment utiliser ce manuel ?	3
1.3	Cadre légal	4
1.3.1	Réglementation	4
1.3.2	Garantie	4
1.4	Savoir-vivre du camping-cariste	5
1.4.1	Principes généraux	5
1.4.2	Stationnement	5
1.4.3	Déchets	5
1.4.4	Organismes de référence	5
2	Découvrez votre camping-car	
2.1	Le porteur	6
2.1.1	Le châssis	6
2.1.2	Les roues	6
2.1.3	Les accessoires	6
2.2	La cellule	6
2.2.1	Trappes, ouvertures et vannes	6
2.2.2	Coffres et soutes	7
2.2.3	Aménagement intérieur	7
2.3	Schémas de principe des fluides	7
2.3.1	Eau	7
2.3.2	Électricité	8
2.3.3	Gaz	11
2.3.4	Aération, chauffage	12
2.4	Sécurité	12
2.4.1	Incendie	12
2.4.2	Gaz	12
2.4.3	Électricité	12
2.4.4	Issues de secours	13
3	Préparation du voyage	
3.1	Remise en service après immobilisation...	15
3.1.1	Eau propre	15
3.1.2	Réfrigérateur	15
3.2	Plein et niveaux	15
3.2.1	Carburant	15
3.2.2	Pression des pneus	15
3.2.3	Eau propre	16
3.2.4	Gaz	16
3.2.5	Batterie	16
3.3	Équipements pratiques et de secours	16
3.4	Chargement	17
3.4.1	Prescriptions techniques	17
3.4.2	Calcul des masses	17
3.4.3	Stockage des bagages	17
3.4.4	Réglage du lit garage en hauteur	17
3.4.5	Répartition des charges	18
3.4.6	Remorque	18
4	Déplacement	
4.1	Sécurisation avant le départ	20
4.2	Réglages	20
4.3	Conduite	20
4.4	Places assises autorisées	21
5	Arrêts et stationnement	
5.1	Choix de l'emplacement	22
5.2	Sécurisation à l'arrêt	22
5.3	Alimentations	22
5.3.1	Mise en service de l'eau	22
5.3.2	Mise en service du gaz	22
5.3.3	Électricité 230 V	23
5.4	Vidange	23
5.4.1	Eaux usées	23
5.4.2	WC	23
5.5	Isolation	23
5.6	Verrouillage	23
6	Utilisation des équipements	
6.1	Panneau de contrôle	24
6.1.1	Description	24
6.1.2	Mise en service et hors service	25
6.1.3	Valeurs mesurées	25
6.1.4	Mise en service et hors service des alimentations	27
6.1.5	Erreurs et remèdes	27
6.2	Ouvrants	28
6.2.1	Fenêtres	28
6.2.2	Toit ouvrant	30
6.3	Cuisine	32
6.3.1	Évier	32
6.3.2	Appareils fonctionnant au gaz	32
6.4	Table	35
6.4.1	Table avec pied pliant (suivant modèle)	35
6.4.2	Table à rallonge latérale avec pied pliant (suivant modèle)	35
6.4.3	Table centrale (suivant modèle)	36
6.4.4	Table à rallonge pliante (suivant modèle)	36
6.5	Télévision	37
6.6	Autoradio et Autoradio lecteur DVD et GPS (option)	37
6.7	Caméra de recul (option)	38
6.8	Cabinet de toilette	38
6.8.1	Douche et lavabo	38
6.8.2	WC	38
6.9	Couchage	39
6.9.1	La capucine	39
6.9.2	Le couchage d'nette	39
6.9.3	Lit pavillon	42
6.9.4	Lit électrique en pavillon	43
7	Entretien et hivernage	
7.1	Installation gaz	45
7.2	Entretien de l'intérieur	45
7.2.1	Cabine	45
7.2.2	Mobilier	45
7.2.3	Coussins, matelas, rideaux	45
7.2.4	Entretien des baies	45
7.2.5	Équipements sanitaires	45
7.2.6	Appareils de cuisson	45
7.2.7	Réfrigérateur	45
7.2.8	Chauffe-eau	45
7.2.9	Panneau de contrôle	46
7.3	Nettoyage de l'extérieur	46
7.3.1	Lavage de la carrosserie	46
7.3.2	Goudron	46
7.3.3	Petites rayures	46
7.4	Hivernage ou arrêt prolongé	46
7.4.1	Batterie	46
7.4.2	Eau	47
7.4.3	Mise hors service du réfrigérateur	47
7.4.4	Dispositif d'aération	47
7.4.5	Coussins, matelas, rideaux	47
7.4.6	Réparations	48
8	Index	

1. Bienvenue

1.1 Bienvenue à bord !

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir fait confiance à Pilote.

Il est très important de lire attentivement ce manuel d'utilisation, ainsi que les notices livrées avec chaque équipement : réfrigérateur, chauffe-eau, chauffage, four, etc.

Bien utiliser votre camping-car vous permet un meilleur confort de vie et préserve la valeur de votre véhicule.

Dans tous les cas, le réseau Pilote est à votre disposition, ainsi que le Service Relation Client Pilote (voir coordonnées chapitre 7).

La contrefaçon, la traduction ou la copie de tout ou partie du présent document sont interdites. Toute copie totale ou partielle devra faire l'objet d'une autorisation écrite préalable de notre part.

Bon voyage avec votre camping-car Pilote.

1.2 Comment utiliser ce manuel ?

Toujours emporter le manuel de l'utilisateur dans le camping-car, et transmettre les instructions de sécurité aux autres utilisateurs.

Ce document contient des remarques importantes dont certaines engagent la sécurité des personnes. Vous devez les lire attentivement. Vous trouverez ci-après la signification des différents pictogrammes associés à ces remarques :



Attention, risque de dommage corporel

Si vous ne tenez pas compte de cette remarque, vous risquez de mettre en danger des personnes.



Attention, risque de dommage matériel

Si vous ne tenez pas compte de cette remarque, vous risquez d'endommager le ou les appareils concernés.



Information complémentaire

Ces remarques complètent votre information ou attirent votre attention sur un détail utile.



Préservons l'environnement

Certaines manipulations ou comportements risquent de détériorer la qualité de notre environnement.



Usage en période froide

Attention aux risques particuliers liés au froid.



Restriction de garantie

Attention, vous risquez une restriction ou une remise en cause de la garantie si vous n'observez pas ces recommandations.



Le contenu de ce manuel est susceptible d'évoluer. Vous trouverez la dernière mise à jour sur notre site Internet.

1.3 Cadre légal

1.3.1 Réglementation

Le véhicule doit être immatriculé conformément à la réglementation. Il n'y a pas de réglementation spécifique concernant l'utilisation d'un camping-car. A la fois véhicule et mode d'hébergement, le camping-car est soumis aux dispositions des codes suivants (différents suivant les pays) :

- code de la route pour la conduite automobile
- code général des collectivités territoriales et code de la route pour le stationnement sur la voie publique
- code de l'urbanisme pour le stationnement sur le domaine privé

1.3.2 Garantie

- La garantie, assurée par le concessionnaire vendeur, est de 24 mois à partir de la date de livraison et de mise en mains. Elle est impérativement mentionnée par le concessionnaire vendeur dans le cadre réservé à cet effet sur le certificat de garantie.
- La garantie ne s'applique qu'à la partie cellule ainsi qu'aux transformations effectuées par la société GP SAS sur le châssis porteur ; la partie châssis bénéficie par ailleurs de la garantie du constructeur automobile.
- La garantie devra, dans la mesure du possible, être assurée par le concessionnaire vendeur tant pour la cellule proprement dite, que pour les pièces défectueuses qui peuvent être échangées indépendamment.
- Le camping-car sera laissé à la disposition du concessionnaire pour les travaux d'échange ou de réparation. Les frais de transport aller-retour (tant pour le camping-car que pour les personnes) ou autres frais engendrés directement ou indirectement pour cela ne feront l'objet d'aucun dédommagement.
- Dans le cas d'appareils électroménagers disposant de leurs propres garanties Constructeur (réfrigérateur, chauffage...), il y a lieu de s'adresser au représentant de la marque le plus près de votre domicile (voir la liste des représentants jointe à la notice de l'appareil concerné) ou, à défaut, à votre concessionnaire Pilote.
- Il est impératif de remplir les documents de garantie lorsque les appareils en sont pourvus et de les retourner aux différents fabricants.

La garantie est exclue dans les cas suivants :

- L'acheteur n'a pas suivi les instructions d'utilisation
- Le réglage du parallélisme n'a pas été effectué à 1 500 km
- Le camping-car a été modifié par une personne non habilitée ou par le montage de pièces non d'origine
- Le dommage ou le défaut sont le résultat de la non-observation du Code de la route
- Le dommage est le résultat d'une utilisation impropre ou négligente
- Usure naturelle
- Le camping-car a été réparé dans un atelier non-agréé par la société GP SAS ou sans son accord écrit préalable
- Le camping-car a été transformé ou équipé d'accessoires non posés par le constructeur et qui sont susceptibles d'en affecter les caractéristiques substantielles



Certificat de garantie

1.4 Savoir-vivre du camping-cariste



1.4.1 Principes généraux

La discrétion est la première qualité du camping-cariste accompli qui doit s'attacher à ne laisser aucune trace de son passage.

Savoir-vivre, respect de l'autre et protection de l'environnement sont des valeurs universelles qui s'appliquent particulièrement aux camping-caristes.

L'utilisation des camping-cars comme habitation impose de respecter des règles vis-à-vis de la population des endroits fréquentés.



1.4.2 Stationnement

Dans les centres villes ou en milieu urbain, il est opportun de choisir des lieux de stationnement :

- à faible densité de population
- ne gênant pas la visibilité et la pratique du commerce
- pour lesquels le gabarit du camping-car ne pourra d'évidence pas constituer une gêne à la circulation

De même, l'utilisation des camping-cars comme habitation doit s'effectuer dans ces lieux :

- sans débordement sur l'espace à l'extérieur du véhicule
- sans nuisance pour les riverains
- sans monopolisation de l'espace public
- en surveillant les animaux domestiques de manière à éviter les ennuis et les souillures



1.4.3 Déchets

L'évacuation des eaux usées doit être réalisée :

- dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.
- la vidange d'eaux « noires » (WC) est strictement interdite dans le réseau des eaux pluviales.

Pendant les trajets, toutes les vannes d'évacuation des eaux doivent être fermées.

Même l'évacuation des eaux propres, pour ne pas paraître suspecte, doit être effectuée avec discrétion.

On aura toujours intérêt à se familiariser avec les moyens dont disposent les localités pour permettre les évacuations dans de bonnes conditions.

L'élimination des ordures ménagères doit être faite en utilisant des sacs à disposer dans les endroits prévus à cet effet.

C'est en respectant l'ensemble de ces principes de bon sens que chacun pourra profiter pleinement des multiples plaisirs que procure la passion du camping-car.

1.4.4 Organismes de référence

Vous pouvez vous procurer le « Guide du savoir-vivre - Camping-car citoyen » au CLC (Comité de liaison du camping-car) sur Internet. Vous pouvez aussi vous rapprocher du Syndicat des véhicules de loisirs.



www.accueil-camping-car.com

www.syndicat-vehicules-loisirs.com

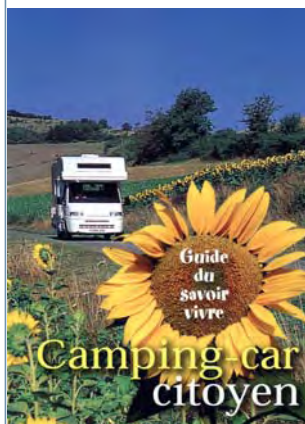


Les eaux usées doivent être évacuées dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.



Le **CLC** est constitué de trois organismes :

- Syndicat des constructeurs de camping-cars (SICVERL)
- Syndicat des distributeurs de camping-cars (DICA)
- Fédération des clubs d'utilisateurs de camping-cars (FACCC)



Le CLC engage chaque utilisateur à suivre la charte éditée par cet organisme.

2. Découvrez votre camping-car



Frappe à froid via porte



Frappe à froid via fenêtre dans coffre à gaz



Frappe à froid via fenêtre dans coffre de rangement



Kit de réparation rapide



Porte-moto

2.1 Le porteur

2.1.1 Le châssis

Le manuel d'utilisation et le carnet d'entretien du châssis édités par le constructeur automobile doivent vous être fournis à la livraison par votre concessionnaire. Nous vous conseillons d'en prendre connaissance et de suivre les instructions quant à l'entretien du châssis.

Le réglage du parallélisme est effectué en usine par le constructeur du châssis. Il doit impérativement être contrôlé à 1 500 km. Un nouveau contrôle est fortement conseillé à 20 000 km. Ces interventions sont à la charge de l'utilisateur.

La frappe à froid du châssis se situe sur le passage de roue avant droit. Suivant le type de véhicule, elle est visible par la porte droite au niveau de la marche ou par une fenêtre située dans le coffre avant droit.

2.1.2 Les roues

Pour la pression de gonflage, voir le chapitre 3.

En cas de crevaison, utiliser le kit de réparation rapide qui se situe dans un des coffres.

2.1.3 Les accessoires

Porte-moto et attelages de remorque doivent être impérativement homologués et équipés d'un circuit électrique approprié.

Pilote propose des rallonges et attelages homologués en option sur certains modèles (consultez votre concessionnaire).

Dans certains cas, la pose d'un renfort de suspension arrière homologué est conseillé (consultez votre concessionnaire).

2.2 La cellule

2.2.1 Trappes, ouvertures et vannes

(Voir schéma de principe en première page)

Votre camping-car dispose de plusieurs types d'ouvertures sur l'extérieur :

Des ouvrants

- Porte(s) d'accès à la cabine
- Porte d'entrée de la cellule habitable
- Fenêtre(s) latérale(s)
- Toit ouvrant
- Lanterneaux (translucides)
- Portillons d'accès aux soutes de rangement
- Portillon d'accès à la cassette WC pour sa vidange



Le réglage du parallélisme doit être contrôlé impérativement à 1 500 km. Un nouveau contrôle est fortement conseillé à 20 000 km.



Les accessoires entraînent une réduction de la capacité de charge du camping-car et modifient la tenue de route. Le conducteur doit adapter sa conduite, voire réduire sa vitesse dans certains pays.



En aucun cas, Pilote ne peut être tenu responsable du montage d'un attelage ou d'un porte-moto non agréé par ses services techniques.

Des trappes

- Carburant
- Remplissage d'eau propre

Des vannes d'évacuation

- Vidange du réservoir d'eau propre
- Vidange du chauffe-eau
- Évacuation des eaux usées

Des dispositifs d'aération

- Grilles et/ou cheminées d'évacuation de l'air vicié (pour appareils de cuisson, réfrigérateur, chauffage... selon modèle)
- Dispositifs intégrés dans les lanternes

2.2.2 Coffres et soutes

Plusieurs coffres à bagages sont répartis à l'intérieur et à l'extérieur de votre camping-car.

2.2.3 Aménagement intérieur

Votre camping-car est constitué de quatre zones d'équipements pour votre confort et votre sécurité. Les aménagements diffèrent selon les modèles et les options livrés.

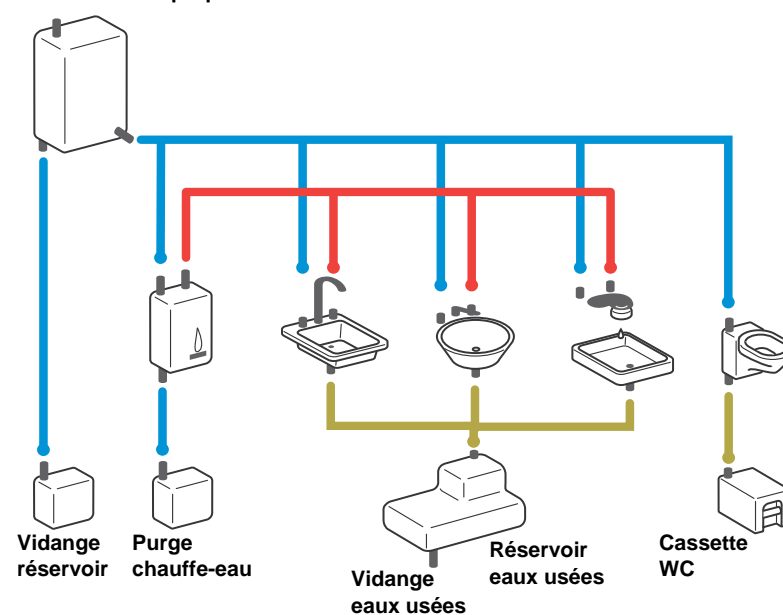
- Conduite : sièges équipés de ceintures de sécurité
- Repas : table, sièges, évier, appareils de cuisson, réfrigérateur
- Toilette : lavabo, douche, WC
- Séjour : logement TV, rangements

2.3 Schémas de principe des fluides

2.3.1 Eau

Schéma d'alimentation

Réservoir eau propre





Eau propre

Le remplissage se fait par un bec extérieur muni d'un bouchon fermant à clef, repérable par un pictogramme.

Le réservoir est situé dans un coffre de banquette ou dans le double plancher.

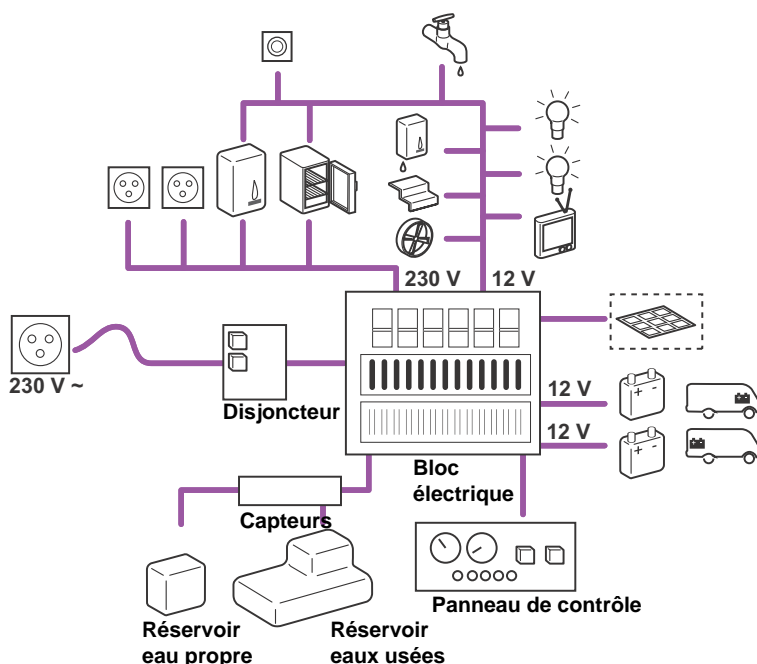


Eaux usées

Les eaux usées sont recueillies dans un réservoir situé sous le véhicule. La vidange s'effectue au moyen d'une vanne d'évacuation située derrière la jupe de bas de caisse.

2.3.2 Électricité

Schéma d'alimentation



L'alimentation électrique se compose d'une partie 230 V courant alternatif et d'une partie 12 V courant continu.

Alimentation 230 V

Le branchement sur une alimentation secteur permet :

- le rechargement de la batterie cellule
- l'utilisation d'une prise secteur dans la cuisine
- le fonctionnement du réfrigérateur en 230 V
- le fonctionnement du chauffage si votre véhicule est équipé d'un chauffage fonctionnant en 230V

Alimentation 12 V

L'alimentation 12 V du camping-car provient de deux batteries : la batterie *moteur* et la batterie *cellule*.

La batterie moteur alimente tous les équipements électriques de la partie automobile.

La batterie cellule alimente les appareils électriques de la partie habitable. Elle est placée dans un coffre ou dans une soute (suivant modèle). Cette batterie est de type « semi-stationnaire ». En aucun



Ne jamais permettre ou réaliser de modifications des installations électriques et appareils électriques, sauf par des installateurs agréés.



Un montage incorrect des accessoires électriques et électroniques risque d'endommager sérieusement le camping-car et entraîne l'annulation de la garantie.



Un dévidoir de câble doit être entièrement déroulé afin d'éviter une surchauffe du câble d'alimentation en courant.



Vanne d'évacuation des eaux usées



Prise d'alimentation 230 V



Compartiment électrique cellule

cas elle ne peut être remplacée par une batterie de démarrage. Pour tout remplacement, consultez votre concessionnaire.

Les deux batteries sont séparées par un coupe-circuit électronique qui assure la charge suivant l'alternateur ou la recharge par le chargeur automatique (alimentation 230 V).

Le chargeur du bloc électrique apporte une charge d'appoint à la batterie moteur afin de compenser les faibles consommations dues au fonctionnement d'un auto-radio par exemple. En aucun cas, cette opération ne peut recharger complètement une batterie vidée.

Panneau solaire

Un panneau solaire peut être branché sur le connecteur 4 du bloc électrique (option). Il est important de bien suivre les instructions de montage fournies par le constructeur du panneau solaire.

Un câble en attente est disponible entre le panneau de contrôle (au-dessus de la porte cellule) et le bloc électrique.

Groupe électrogène

Pour l'utilisation d'un groupe électrogène, respecter l'ordre des étapes :

- Démarrer en premier le groupe électrogène
- Brancher le câble 230 V sur le camping-car

Les éléments du circuit

Bloc électrique

Le bloc électrique comprend un chargeur, un transformateur (distribution 12 V complète) et des fusibles (protection des circuits). Il est situé sous le lit arrière, dans la soute ou dans la penderie (suivant modèle).

Disjoncteur

Le disjoncteur est placé à côté du bloc électrique.

Capteurs

Les capteurs mesurent le niveau des réservoirs d'eau propre et d'eaux usées.

Fusibles - Bloc électrique

Désignation	Fonction	Localisation	Amp	Couleur
F1	Batterie cellule	Sur porte-fusible	50 A	Rouge
F2	Batterie moteur	Sur porte-fusible	50 A	Rouge
F3	12 V réfrigérateur	Sur module fusible relais	20 A	Jaune
F4	Détection batterie cellule	Sur module fusible relais	2 A	Bleu
RL	Relais marchepied (suivant modèle)	Sur module fusible relais		
Chauffage	Combiné chauffage/chauffe-eau	Bloc électrique	10 A	Rouge
Lumière 1	Éclairage intérieur côté droit	Bloc électrique	15 A	Bleu
Lumière 2	Éclairage intérieur côté gauche / Hotte*	Bloc électrique	15 A	Bleu
Auxiliaire 1	Four*	Bloc électrique	10 A	Rouge
Lampe extérieure	Lampe auvent	Bloc électrique	5 A	Orange

* suivant options et modèles



Les panneaux solaires fournissent une charge d'appoint souvent insuffisante en cas d'utilisation nocturne et simultanée de plusieurs appareils électriques.



Un groupe électrogène raccordé sur le réseau 230 V du camping-car doit être parfaitement régulé (risque de détérioration du chargeur interne).



Le courant consommé ne doit pas dépasser 90 % de la valeur nominale du fusible correspondant du bloc électrique.



Bloc électrique



Porte fusibles et module fusible relais

Désignation	Fonction	Localisation	Amp	Couleur
Lit électrique	Lit électrique	Bloc électrique	20 A	Jaune
Marchepied	Marchepied*	Bloc électrique	20 A	Jaune
Auxiliaire 3	Prise 12 V WC*	Bloc électrique	15 A	Bleu
Auxiliaire 4	Prise 12 V salon*	Bloc électrique	15 A	Bleu
Auxiliaire 5	Prise 12 V chambre*	Bloc électrique	15 A	Bleu
Auxiliaire 6	Prise 12 V cuisine	Bloc électrique	15 A	Bleu
Télévision	Prise 12 V TV	Bloc électrique	10 A	Rouge
Pompe	WC / Pompe	Bloc électrique	7,5 A	Marron
Autoradio	Puissance autoradio*	Bloc électrique	15 A	Bleu
Auxiliaire 2	Signal autoradio*	Bloc électrique	10 A	Rouge
		Boîtier fusible Fiat F49	20 A	Jaune
	Panneau de commande réfrigérateur	Polyswitch à réarmement auto dans le bloc électrique	2,5 A	
	Prise 230 V	Disjoncteur	16 A	
	Lève-vitre électrique et rétroviseurs électriques	Boîtier fusible Fiat (voir notice constructeur)		

* suivant options et modèles



Panneau de contrôle

Le panneau de contrôle

Le panneau de contrôle permet de commander les fonctions électriques de la partie habitable du camping-car et d'afficher les niveaux des batteries et des réservoirs d'eau. Il est placé au-dessus de la porte d'entrée de la cellule.

Réserves techniques

L'installation électrique du camping-car doit être conforme aux normes en vigueur. Les manipulations sur l'installation électrique peuvent porter atteinte à la sécurité des personnes et du véhicule et sont donc interdites.

Il est formellement interdit de procéder à des modifications au niveau du panneau de contrôle. Seul un personnel spécialisé est habilité à effectuer le raccordement électrique, conformément au manuel de montage du fabricant.

Tension de service

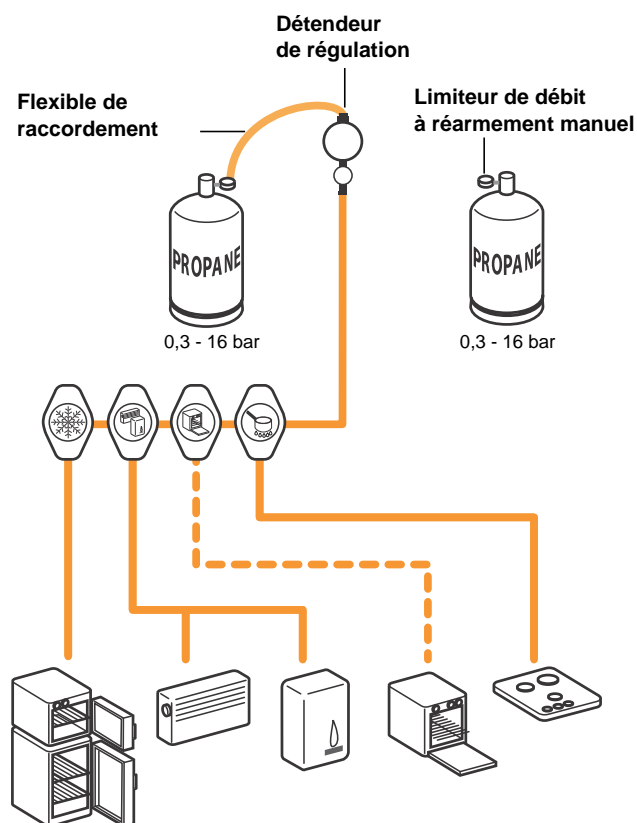
12 V (10–14,5 V), alimentation par bloc électrique.




Les travaux de raccordement doivent être effectués uniquement hors tension.

2.3.3 Gaz

Schéma d'alimentation




Seul un installateur agréé est autorisé à intervenir sur les appareils fonctionnant au gaz.


Le fonctionnement d'une bouteille de gaz «Twiny» peut être perturbé par temps froid lors d'une consommation de gaz importante (chauffage). Utiliser de préférence une bouteille de 13 kg, et la «Twiny» en réserve.

Installation

Votre camping-car est équipé d'un coffre qui peut contenir deux bouteilles avec une seule bouteille raccordée au réseau.

Les bouteilles de gaz sont à placer dans le coffre extérieur prévu à cet effet. L'installation fonctionne au Propane exclusivement, dans tous les pays.

La pression d'utilisation est de 30 mbar.

- Ne pas modifier le type du détendeur
- Ne pas utiliser les appareils sous une pression de service différente
- Changer les tuyaux d'alimentation souples (lyres) avant la date limite indiquée dessus

Les bouteilles doivent être fermement attachées avec les sangles prévues dans le coffre.

Système gaz permettant le chauffage en roulant

Le détendeur dispose d'un détecteur de choc intégré. En cas d'accident, avec une décélération de $3,5 \text{ g} \pm 0,5 \text{ g}$, un système de protection mécanique coupe l'arrivée du gaz.

Il répond à la réglementation européenne et vous autorise à utiliser le chauffage gaz en roulant.

Aucun autre appareil que le chauffage n'est conçu pour être utilisé en roulant.

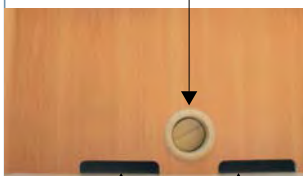


On peut stocker deux bouteilles dans le coffre à gaz



Aération haute

bouche de chauffage



Aération basse



Fermer les bouteilles de gaz



Aérer en ouvrant toutes les ouvertures



2.3.4 Aération, chauffage

La présence d'aérations permanentes, hautes et basses, est indispensable pour assurer un renouvellement de l'air en permanence.

- L'aération basse est généralement réalisée par une découpe au pied des meubles ou dans le plancher.
- L'aération haute est assurée par les fenêtres de toit qui disposent d'une aération permanente.

Ces dispositifs favorisent une convection naturelle de l'air, y compris à l'intérieur des banquettes.

2.4 Sécurité

Ne jamais laisser d'enfants dans votre camping-car sans surveillance. Ce principe de précaution est fondamental dans un camping-car compte tenu de la présence d'équipements électriques moyenne et basse tension et d'équipements fonctionnant au gaz.

L'utilisation des lève-vitres électriques peut être dangereuse. S'assurer que, pendant le mouvement des vitres, les passagers ne sont pas exposés au risque de pincement.

2.4.1 Incendie

Prévoir un extincteur à poudre sèche d'une capacité d'au moins 1 kg homologué et se familiariser avec sa notice d'utilisation.

Prévoir une couverture anti-feu près de la cuisine.

Consulter les dispositions locales de prévention des incendies.

Ne pas conserver de bombes aérosol dans le camping-car ; il y a danger d'explosion à des températures supérieures à 50°C, température souvent atteinte en été.

Ne jamais utiliser d'appareils de cuisson ou de chauffage autres que ceux équipant le camping-car. Si vous devez brancher un appareil de cuisson ou un radiateur électrique, il doit être de type à radiation directe, pour éviter les risques d'incendie et d'asphyxie.

Vous trouverez les schémas de ou des issue(s) de secours de votre camping-car dans le paragraphe "Issues de secours", page 13.

2.4.2 Gaz

Fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz, n'allumer ni lumière, ni lampe de poche, ni briquet, ni allumette, n'actionner aucun élément électrique (ex. interrupteur), jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune odeur de gaz. Vous devez immédiatement :

1. Fermer les bouteilles de gaz
2. Aérer en ouvrant toutes les ouvertures

2.4.3 Électricité

Toute modification ou réparation du circuit électrique effectuée de façon non conforme et sans tenir compte des caractéristiques techniques du circuit peut provoquer des anomalies de fonctionnement et engendrer des risques d'incendie.

Le liquide contenu dans la batterie cellule, comme dans la batterie principale, est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux. Veillez à ne pas approcher de la batterie, une flamme, une source possible d'étincelles ou une bombe aérosol : danger d'explosion et d'incendie.



Les dispositifs d'aération ne doivent en aucun cas être occultés, même en hiver. Attention à les maintenir propres et sans poussière.



Attention au risque de pincement lors de l'utilisation des lève-vitres électriques.



La batterie est un accessoire dangereux et des manœuvres incorrectes peuvent provoquer des décharges électriques de très grande intensité. Éviter d'approcher impérativement de la batterie, des flammes ou des cigarettes allumées. Ne pas provoquer d'étincelles : danger d'explosion et d'incendie.

2.4.4 Issues de secours

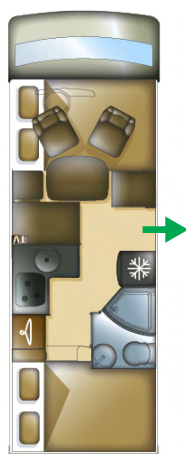
Les schémas ci dessous vous indiquent les issues de secours prévues dans votre camping-car suivant la réglementation en vigueur.



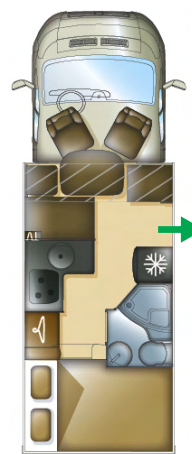
Lorsqu'il y a intervention sur la batterie ou à proximité, toujours se protéger les yeux avec des lunettes spéciales.



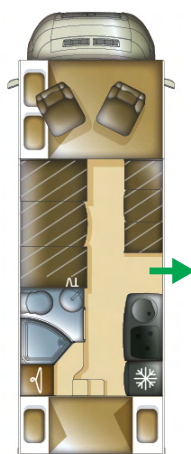
A705AGA



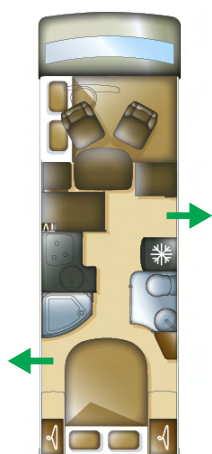
G690LGA



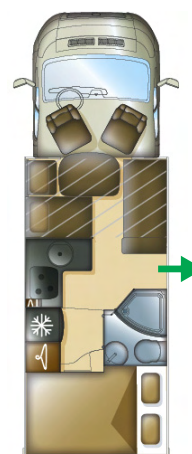
P680LGA



A710AEGA



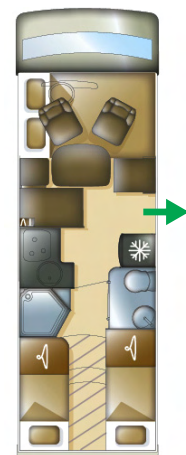
G740LCA



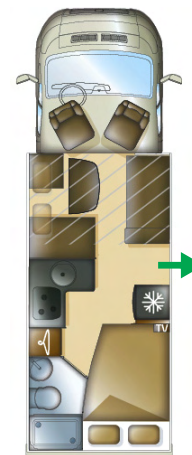
P716LGA



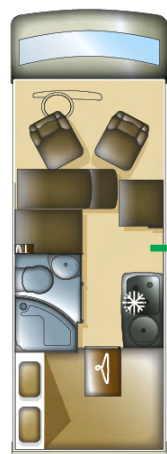
G600LPA



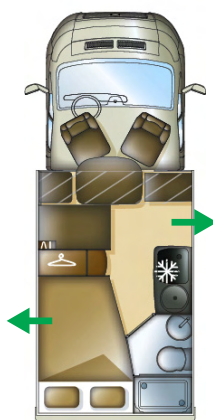
G740LGJA



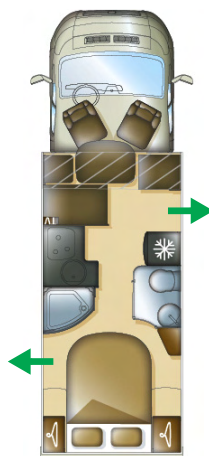
P716LPA



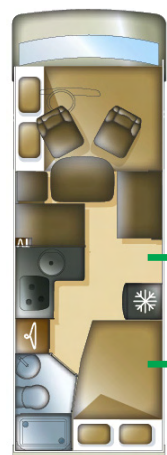
G600TGA



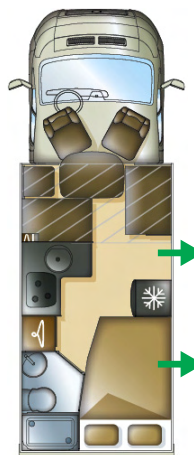
P600LPA



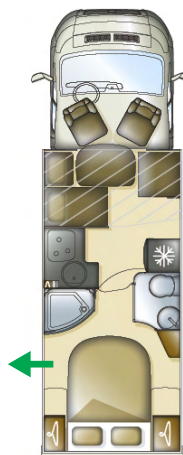
P730LCA



I68LP



T67LP



T74LC

3. Préparation du voyage

3.1 Remise en service après immobilisation

3.1.1 Eau propre

La mise en pression après une longue période d'hivernage conduit à une arrivée saccadée de l'eau. Il convient donc de purger le circuit en laissant le robinet ouvert. La pression devient constante lorsque l'air s'est complètement échappé des tuyauteries.

3.1.2 Réfrigérateur

En cas de fonctionnement au gaz, retirer impérativement les caches extérieurs des aérateurs haut et bas.

Les caches ne doivent être utilisés qu'en cas de grand froid afin de protéger l'habitacle ; dans ce cas, aucun appareil à gaz ne doit fonctionner.



Aérateur de réfrigérateur sans son cache

3.2 Plein et niveaux

3.2.1 Carburant

Le réservoir de carburant est accessible par une trappe fermant à clef et repéré par un pictogramme. Consulter le manuel d'utilisation du constructeur du châssis pour les spécificités techniques.

Avant de faire le plein, éteindre les appareils à gaz et fermer les robinets des bouteilles de gaz.



3.2.2 Pression des pneus

Pour rouler en toute sécurité, vérifier la pression des pneus tous les 15 jours et avant tout long trajet.

Contrôler la pression à froid. Si toutefois vous êtes amené à faire la vérification sur des pneus chauds, prévoyez 0,3 bars en plus du fait de la dilatation de l'air chaud.

Si vous deviez rouler avec une pression insuffisante, cela provoquerait une surchauffe qui risquerait d'endommager vos pneus.

Pression de gonflage à froid préconisée par les fabricants

Pneumatiques	Pression avant	Pression arrière
	bars	bars
FIAT / CITROËN		
• Pneumatiques avec valve métallique (type Michelin Camping)		
215/70 R15 CP	5,0	5,5
215/75 R16 CP	5,5	5,5
• Autres pneumatiques (uniquement en 16 pouces)		
215/75 R16	4,5	5



Affichage de la pression des pneus



Il est formellement interdit d'utiliser les appareils à gaz pendant le remplissage de carburant.



Le sous-gonflage des pneumatiques compromet la sécurité de roulage et réduit leur durée de vie.

Consulter la notice du constructeur automobile pour connaître la pression adéquate. Cette information figure en général sur une plaque dans la portière ou la trappe à carburant.



3.2.3 Eau propre

Vous pouvez vous approvisionner dans les stations service lorsque vous faites le plein de carburant.

Par ailleurs, de plus en plus de bornes de service sont installées à l'initiative des communes ; les utiliser à la fois pour le remplissage d'eau propre et la vidange des eaux usées.

Le remplissage se fait par un bec extérieur muni d'un bouchon fermant à clef repéré par un pictogramme.

3.2.4 Gaz

Mise en marche et arrêt de l'installation

Pour la mise en marche et l'arrêt de l'installation du gaz, voir la notice du constructeur.

Remplacement de la bouteille vide

Pour le remplacement de la bouteille vide, voir la notice du constructeur.

Les bouteilles doivent être sanglées fermement avant de refermer le coffre.

Suivant les pays, les raccords des bouteilles de gaz sont différents. Avant de changer de bouteille de gaz dans un pays étranger, assurez-vous que la bouteille est bien compatible avec votre lyre.

3.2.5 Batterie



Avant de partir en voyage, et notamment après une longue période de non-utilisation, vérifier la charge des deux batteries.

Recharger la batterie cellule en vous raccordant au secteur 230 V.

Une batterie totalement déchargée perd en efficacité (décharge plus rapide).

3.3 Équipements pratiques et de secours

Vous devez obligatoirement posséder des gilets réfléchissants ainsi qu'un triangle de pré-signalisation (attention, la législation diffère selon le pays : il faut deux triangles en Espagne).

Se munir d'un équipement minimum tel que carte routière, boîte à pharmacie, outillage, ampoules et fusibles de rechange, tuyau de remplissage du réservoir d'eau, rallonge 230 V.



**Restes de gaz :
défense de fumer,
pas de flammes
nues.**



Aucun objet métallique ne doit être en contact avec la batterie. Le logement batterie doit toujours être fermé et ne contenir aucun objet autre que la batterie.



Prévoir les outils contre la neige (pelle, balai...) pour nettoyer le marche-pied, le toit, les fenêtres, et dégager les abords du véhicule.

3.4 Chargement

3.4.1 Prescriptions techniques

Votre camping-car a été conçu et homologué en fonction de prescriptions techniques précises qu'il convient de respecter, dont :

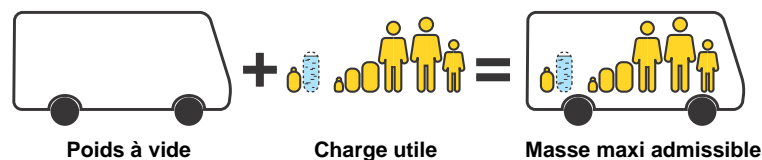
- le poids à vide, avec tolérance $\pm 5\%$
- la masse maximale admissible*.

Ces données figurent sur la carte grise.

*Ancienne appellation : PTAC

3.4.2 Calcul des masses

Calculer la charge utile en tenant compte des passagers, des bagages et des pleins de carburant, d'eau propre et de gaz. Elle doit être répartie dans les différentes zones de rangement de votre véhicule.



Attention, la pose d'équipements optionnels lourds (réservoir d'eau supplémentaire, climatiseur 230 V + groupe électrogène, portemoto, etc.) est susceptible d'affecter le calcul de la charge.

Le non-respect de ces prescriptions peut détériorer les conditions de sécurité des camping-cars, et notamment la tenue de route.

3.4.3 Stockage des bagages

Afin d'éviter un surcroît de bagages, établir des listes pour la vaisselle, les vêtements et les objets personnels. Nous vous conseillons de leur affecter une place précise, bien calés dans les nombreux rangements prévus à cet effet, afin de les retrouver facilement. Utiliser au mieux les rangements comme les meubles et les coffres extérieurs.

3.4.4 Réglage du lit garage en hauteur

(En option sur certains modèles)

Le réglage en hauteur du lit au-dessus de la soute garage permet d'augmenter rapidement la hauteur de la soute de 1 m à 1,2 m.

Le réglage de la hauteur du lit doit se faire impérativement à deux personnes (une personne se place de chaque côté de la soute).



Goupille de blocage du lit



Sangle pour descendre le lit


Le non-respect de ces prescriptions peut entraîner des situations de danger en cas de freinage brusque ou de choc.



La plaque d'identification (située dans le compartiment moteur) indique la masse maxi admissible du véhicule et la masse maxi tractable

Pour régler la hauteur du lit :

- s'assurer qu'il n'y a aucun objet sur le lit
- ouvrir les portillons de chaque côté de la soute
- retirer simultanément les quatre goupilles (chaque personne retire deux goupilles)

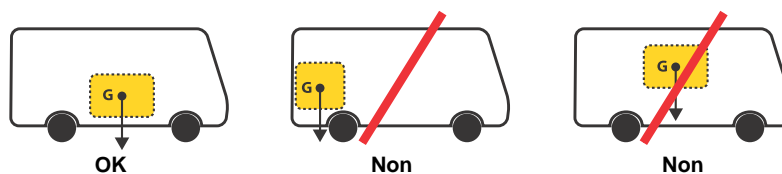
Pour monter le lit :

- pousser légèrement le lit vers le haut au niveau des quatre sangles situées sous le lit, et ce simultanément, jusqu'à l'obtention de la position souhaitée
- remettre les goupilles pour bloquer le lit

Pour descendre le lit :

- tirer simultanément sur les quatre sangles jusqu'à l'obtention de la position souhaitée
- remettre les goupilles pour bloquer le lit

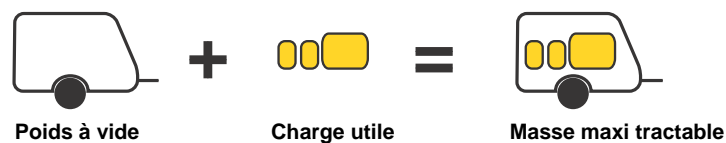
3.4.5 Répartition des charges



Pour préserver la tenue de route de votre camping-car, le centre de gravité doit être le plus bas possible et en avant de l'essieu arrière. Cela permet de réduire les effets parasites de suspension tels que roulis, tangage...

Les charges lourdes doivent être arrimées ou calées afin d'éviter tout mouvement intempestif. Elles seront placées si possible près du plancher du camping-car et entre les deux essieux. Les placards sous pavillon et les coffres situés après l'essieu arrière seront donc réservés à des objets relativement légers.

3.4.6 Remorque



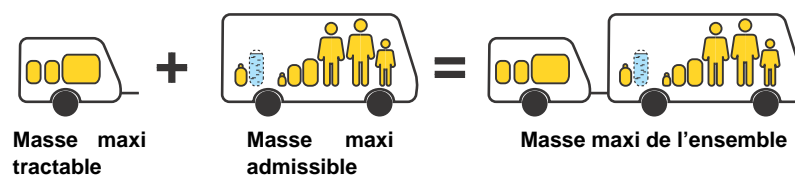
Calculer la masse maximale tractable de la remorque* (MR) en tenant compte de la valeur D (en kN) indiquée sur l'attelage, à l'aide de la formule suivante :

$$MR = (D \times T) \div [(9,8 \times T) - D]$$

dans laquelle T = masse maxi admissible de votre véhicule (en tonnes)

Exemple, si T = 3,5 t. et D = 12,5 kN, alors MR = 2 t.

Attention à ne pas dépasser la masse maxi de l'ensemble de votre véhicule.



**Ancienne appellation : PTR*

Nota : les places carte grise et les poids à vide sont calculés au plus juste selon la réglementation européenne. Ils ne tiennent compte que des implantations de base et des équipements de série avec une tolérance de $\pm 5\%$. Les poids à vide en ordre de marche incluent les réservoirs d'eau propre et de gazole pleins à 90 % plus une bouteille de gaz remplie à 90 %. Ils n'incluent pas, par convention interne, le poids du chauffeur fixé forfaitairement à 75 kg.

Contactez votre concessionnaire en cas de pose d'accessoires qui peuvent modifier ces données.

Ce pourcentage de 5 % a été retenu par la Commission de l'Union Européenne pour prendre en compte la possible variation du poids du camping-car, liée aux aléas de fabrication tant du véhicule de base que de la cellule : tôle extérieure dont l'épaisseur moyenne peut varier, taux d'humidité de composants poreux, etc. Pour couvrir ces aléas de fabrication, Pilote s'engage à livrer un camping-car dont le poids à vide réel se situe à l'intérieur de la tolérance de 5 % par rapport au poids à vide indiqué et retenu lors des formalités d'homologation.

Capacité théorique eau propre $\pm 5\%$ (la capacité du réservoir d'eau propre peut être limitée à 50 l pour respecter la masse maxi admissible de votre camping-car).

Contactez votre concessionnaire pour toutes informations complémentaires.

4. Déplacement

4.1 Sécurisation avant le départ

Avant de prendre la route, vérifier systématiquement le bon fonctionnement des dispositifs de signalisation (clignotants, feux de route, de croisement, de détresse, avertisseur sonore...).

Votre camping-car est toujours prêt à partir. Il n'y a donc pas de configuration route spécifique. Toutefois, quelques précautions s'imposent pour prévenir tout incident.

- Vérifier que tous les robinets et vannes sont fermés
- Verrouiller la porte du réfrigérateur
- Fermer les portes de la penderie et du cabinet de toilette
- Fermer les fenêtres latérales
- Fermer le toit ouvrant et les lanterneaux
- Verrouiller les placards
- Fermer tous les tiroirs
- Ne laisser aucun objet sur les tables et le plan de cuisine
- Vérifier que toutes les fonctions du panneau de contrôle sont éteintes
- Rentrer le marchepied (fermeture électrique ou manuelle selon le modèle)
- Fermer la porte cellule
- Débrancher le câble extérieur d'alimentation 230 V
- Mettre le réfrigérateur sur position 12 V (ne fonctionne qu'à partir du moment où le moteur tourne)

4.2 Réglages

- Vérifier le réglage des sièges, des ceintures de sécurité et des appuie-têtes
- Régler les rétroviseurs à votre champ de vision

4.3 Conduite

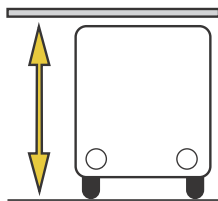
Un camping-car est beaucoup plus volumineux qu'une voiture.

Avant la première utilisation, familiarisez-vous avec la conduite du véhicule, en particulier en marche-arrière. Soyez également prudent lors des descentes, des dépassements ou par vent latéral.

Sur la route, ayez toujours en tête les dimensions de votre véhicule.

Hauteur

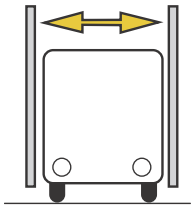
Attention aux ponts, passages souterrains, parkings, branches d'arbres, auvents de stations service, etc.



Fermer les bouteilles de gaz et les appareils fonctionnant au gaz avant le départ, sauf pour les véhicules équipés du système gaz permettant l'utilisation du chauffage en roulant.



Photocopier la liste ci-contre afin de l'avoir à portée de main au moment du départ.



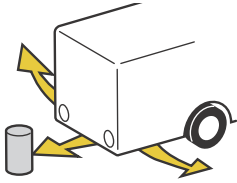
Largeur

Évitez de vous engager dans des passages difficiles d'accès, ou dans des zones impliquant des manœuvres de dégagement délicates.

Procéder si besoin à une reconnaissance préalable des lieux.

Porte-à-faux

Lors des manœuvres, n'hésitez pas à vous faire assister par une personne à l'extérieur du véhicule.



4.4 Places assises autorisées

Places autorisées en roulant

Seules les places assises en cellule signalées par l'adhésif ci-contre sont autorisées en roulant.



Places non autorisées en roulant

Les places assises en cellule signalées par l'adhésif ci-contre ne sont pas autorisées en roulant.



5. Arrêts et stationnement

P

5.1 Choix de l'emplacement

Choisir un terrain plat contribuera à votre confort à l'intérieur du véhicule.

5.2 Sécurisation à l'arrêt

- Actionner le frein à main
- Sortir le marchepied si vous utilisez la cellule (pour les camping-cars équipés d'un marchepied)
- Si vous devez quitter le véhicule momentanément, fermer le toit ouvrant et les lanterneaux
- Couper l'alimentation de la pompe à eau sur le panneau de contrôle
- Actionner l'interrupteur 12 V du panneau de contrôle pour éviter une décharge inutile de la batterie

Sur certains modèles et selon les options, pensez à désactiver la condamnation centralisée si vous sortez du véhicule par la porte cellule alors que le moteur tourne ; vous pourriez ne pas pouvoir pénétrer dans le véhicule si la porte cellule se refermait accidentellement.

5.3 Alimentations

5.3.1 Mise en service de l'eau

Un interrupteur situé sur le panneau de contrôle permet la mise sous pression du service d'eau. La pompe fonctionne automatiquement à chaque ouverture de robinet de l'évier ou du lavabo (dépression).

En cours d'utilisation, la pompe envoie automatiquement l'eau du réservoir dans le ballon d'eau chaude pour le remplir et chauffer l'eau.

5.3.2 Mise en service du gaz

- Ouvrir les robinets d'alimentation des appareils situés dans la cuisine ou la penderie. Lors de l'utilisation du chauffage en roulant, la vanne chauffage/chauffe-eau doit rester ouverte.



Réfrigérateur Chauffage / chauffe-eau Four (option) Plaque de cuisson



Il est interdit d'utiliser un appareil fonctionnant au gaz dans les garages, les parkings fermés et les ferries.



Selon le modèle, la condamnation centralisée doit être désactivée si vous sortez par la porte cellule, moteur en marche.



L'utilisation de cales peut s'avérer utile pour mettre à niveau le véhicule.



Ne jamais obstruer les orifices de ventilation des compartiments de stockage des bouteilles de gaz.



Prise PL17

5.3.3 Électricité 230 V

Le raccordement au secteur se fait au moyen d'un câble à brancher à l'extérieur du camping-car sur la prise bleue PL17. Cette prise comporte une liaison « terre » obligatoire. Brancher le cordon d'alimentation puis enclencher le disjoncteur situé à proximité du bloc électrique, afin d'alimenter la cellule.

Pour éviter tout risque d'endommagement de votre équipement, s'assurer que l'alimentation en 230 V fournit une tension de 230 V ± 10 %.

Arrêt d'une semaine à un mois

Basculer l'interrupteur du panneau de contrôle en position arrêt.

5.4 Vidange

Les parkings d'autoroute, les stations service et les aires municipales offrent souvent des bornes d'accueil pour la vidange des eaux usées. N'attendez pas le dernier moment pour vidanger.

5.4.1 Eaux usées

Pour vidanger, actionner la poignée de la vanne de vidange située derrière la jupe de bas de caisse, repérable par un pictogramme.

5.4.2 WC

Pour vidanger la cassette WC, consulter la notice du constructeur.

5.5 Isolation

En été, utiliser les panneaux ou stores isolants afin de prévenir l'élévation de température dans le camping-car.

5.6 Verrouillage

Quand vous quittez le camping-car, verrouillez systématiquement les portes et trappes, et fermez toutes les fenêtres, y compris la fenêtre de toit.



Cassette WC en service



Cassette WC



Raccorder le camping-car à une prise 230 V le plus souvent possible afin de prolonger l'autonomie et la longévité de la batterie cellule.



Si le raccordement au 230 V n'est pas possible, ne pas utiliser la batterie moteur qui doit être réservée au démarrage.



Les eaux usées doivent être évacuées dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.



Pour prévenir les mauvaises odeurs, nettoyer régulièrement les réservoirs (voir chapitre 7).

6. Utilisation des équipements

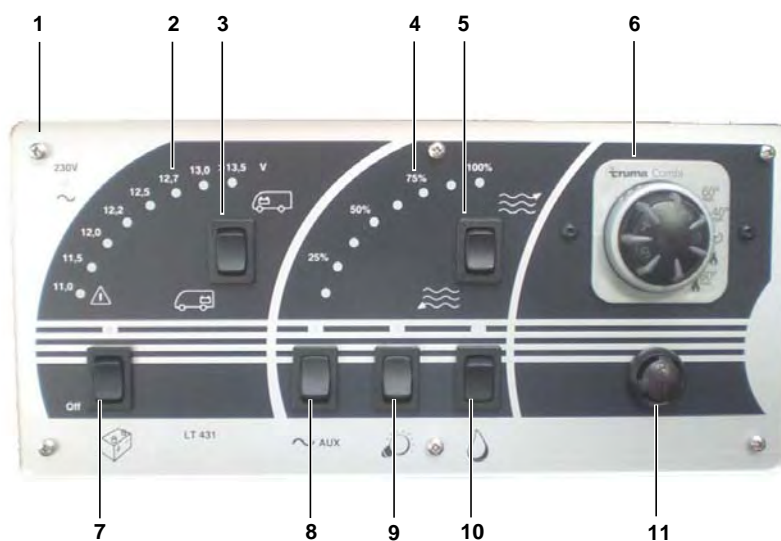
Avant de lire ce chapitre, il est impératif d'avoir pris connaissance des chapitres 2, 3 et 5.

6.1 Panneau de contrôle

Toute panne ou dysfonctionnement du panneau de contrôle doit être immédiatement réparé par un personnel spécialisé.

6.1.1 Description

Panneau de contrôle LT430



- | | |
|---|---|
| 1. Voyant de contrôle 230 V | 7. Interrupteur principal 12 V |
| 2. Voyants de contrôle tension des batteries | 8. Commutateur alimentation four (option), lit électrique (suivant version), autoradio (option) |
| 3. Commutateur de mesure tension des batteries | 9. Commutateur alimentation éclairage |
| 4. Voyants de contrôle niveau des réservoirs | 10. Commutateur alimentation électrique pompe et WC |
| 5. Commutateur de mesure niveaux des réservoirs eau propre / eaux usées | 11. Sonde de température pour commande du chauffage |
| 6. Commande eau / chauffage | |

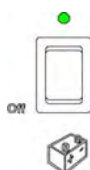
6.1.2 Mise en service et hors service

Alimentation 12 V de l'espace habitable

L'interrupteur principal 12 V permet d'allumer et d'éteindre tous les consommateurs, à l'exception de :

- la soupape de sûreté / vidange du chauffe-eau
- le chauffage
- le marche-pied (option)
- le réfrigérateur
- l'éclairage auvent

Ces consommateurs sont également opérationnels avec l'alimentation électrique 12 V dès qu'une batterie est raccordée ou qu'une tension réseau s'applique.



Mise en service

Pousser brièvement vers le haut le commutateur situé en bas à gauche du panneau. Le voyant de contrôle vert s'allume. L'alimentation 12 V de la cellule est mise en service.

Mise hors service

Pousser brièvement le commutateur vers le bas. Le voyant de contrôle vert s'éteint. L'alimentation 12 V de l'espace habitable est mise hors service à l'exception des consommateurs cités ci-dessus qui sont également opérationnels lorsque l'alimentation électrique 12 V est coupée.

Arrêt longue durée

Arrêter le système si le véhicule n'est pas utilisé pendant une période prolongée (hivernage par exemple).

- Séparer la batterie cellule du réseau de bord 12 V (retirer le pôle de batterie).
- Respecter les autres instructions concernant l'arrêt énoncées dans le manuel d'utilisation du bloc électrique EBL correspondant.

6.1.3 Valeurs mesurées

Tension des batteries cellule et moteur

Affichage	Charge
Voyants verts	Batterie suffisamment chargée
Voyants jaunes	Batterie partiellement déchargée (moins de 12,4 V)
Voyants rouges	Batterie vide (moins de 11,6 V)



Pour afficher la charge de la batterie cellule, pousser brièvement vers le bas le commutateur situé à côté de l'échelle gauche.

Pour afficher la charge de la batterie moteur, pousser brièvement vers le haut le commutateur situé à côté de l'échelle gauche.

Le tableau suivant indique comment interpréter la tension de batterie cellule indiquée sur l'échelle. Ces valeurs sont à prendre en compte uniquement lorsque le dispositif est en service et non à l'arrêt (tension de repos).

Tension de batterie	Fonctionnement avec batterie	Conduite	Fonctionnement en réseau
	Véhicule à l'arrêt, sans raccordement 230 V	Le véhicule roule	Véhicule à l'arrêt, raccordement 230 V
11 V ou moins Risque de décharge totale	Consommateurs désactivés : batterie vide	Pas de charge par l'alternateur	Pas de charge par le bloc électrique
	Combien de consommateurs sont activés : batterie éventuellement surchargée	Réseau de bord 12 V surchargé	Réseau de bord 12 V surchargé
De 11,5 V à 13 V	Plage normale	Pas de chargement par la génératrice électrique*	Pas de charge par le bloc électrique*
		Réseau de bord 12 V surchargé*	Réseau de bord 12 V surchargé*
13,5 V et plus	Ne se produit que peu de temps après le chargement	Charge de la batterie	Charge de la batterie

* Si la tension ne dépasse pas cette plage pendant plusieurs heures

Tension de repos

Le tableau ci-dessous affiche, à l'aide de la tension de repos, l'état de charge de la batterie cellule (ceci concerne les batteries plomb gel).

Valeurs de tension de repos*	État de charge de la batterie
12,0 V ou moins	Déchargée ou totalement vide
12,2 V	Environ 25 %
12,5 V	Environ 50 %
Plus de 12,7 V	Plein

*Il s'agit de la tension de la batterie au repos, c'est-à-dire sans qu'il y ait alimentation ou consommation de courant. Procéder aux mesures plusieurs heures après le dernier chargement. Il est interdit dans cet intervalle de solliciter la batterie en consommant du courant. Si la batterie affiche 12,0 V ou moins en état de repos, un risque de décharge est possible.

Niveaux de remplissage du réservoir

Affichage	Niveau de remplissage du réservoir
Tous les voyants sont allumés	Plein
6 voyants sont allumés	Rempli à 3/4
4 voyants sont allumés	Rempli à 1/2
2 voyants sont allumés	Rempli à 1/4
1 voyant est allumé	Vide

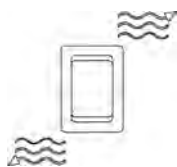
Pour afficher le niveau de remplissage du réservoir d'eau propre, pousser brièvement vers le haut le commutateur situé à côté de l'échelle droite.



Une décharge ou une surcharge durable de la batterie cellule entraîne des dommages irréparables. Désactiver une partie des consommateurs en cas de surcharge du réseau 12 V. S'assurer avant l'arrêt du camping-car qu'aucun consommateur à l'arrêt n'est raccordé.



Attention aux mesures trop longues qui peuvent endommager les sondes de réservoir à tige ou les capteurs de réservoir : n'actionner que brièvement les commutateurs pour les niveaux de remplissage de réservoir.



Pour afficher le niveau de remplissage du réservoir d'eaux usées, pousser brièvement vers le bas le commutateur situé à côté de l'échelle droite.

6.1.4 Mise en service et hors service des alimentations

Pompe à eau



Pousser vers le haut le commutateur portant le symbole de la pompe. La tension électrique pour la pompe à eau est en service :

- le voyant vert est allumé
- le cas échéant, la pompe est mise brièvement en service si la pression dans le réseau d'eau n'est pas suffisante (par exemple : remplissage du combiné chauffage, mise en charge du réseau...)

Eclairage



Pousser vers le haut le commutateur portant le symbole de l'éclairage. La tension électrique pour l'éclairage est en service :

- le voyant vert est allumé
- l'éclairage peut être allumé

Appareils supplémentaires



Pousser vers le haut le commutateur portant le symbole Aux (pour les appareils supplémentaires).

La tension électrique pour les/l'appareil(s) supplémentaire(s) est en service :

- le voyant vert est allumé
- les/l'appareil(s) supplémentaire(s) raccordé(s) peut/peuvent être mis en service (four en option et lit électrique suivant version)

6.1.5 Erreurs et remèdes

Alarmes

Alarme	Cause possible	Remède
	Risque de déchargement complet de la batterie cellule.	Mettre tous les consommateurs 12 V hors service.
	Tension de la batterie cellule inférieure à 11 V.	Charger la batterie : - démarrer le moteur ou - raccorder l'alimentation électrique 230 V

Défauts

Dans la majorité des cas, un fusible défectueux ou une batterie déchargée est à l'origine d'un défaut dans le système d'alimentation en énergie.

Fusibles enfichables plats de voiture

Si les fusibles sont défectueux, se reporter aux instructions de service du bloc électrique (informations sur la distribution de la tension et la protection par fusibles).



Contrôler la tension de préférence le matin, avant de mettre en marche les consommateurs 12 V.



Pour ne pas endommager la batterie cellule :

- éviter une charge faible de la batterie, affichée par une tension basse ;
- procéder à un contrôle régulier de la tension.

Si vous ne pouvez remédier vous-même à une panne à l'aide du tableau suivant, contactez votre concessionnaire. En cas de réparations effectuées de manière incorrecte, la garantie sera supprimée.

Panne	Cause possible	Remède
L'alimentation 12 V ne fonctionne pas ou des zones partielles ne sont pas alimentées	Interrupteur principal 12 V désactivé	Activer interrupteur principal 12 V
	Fusible défectueux	Se reporter au manuel d'utilisation du bloc électrique.
Le voyant de contrôle 12 V est éteint	Interrupteur principal 12 V désactivé	Activer interrupteur principal 12 V
	Batterie cellule non chargée.	Charger batterie cellule
	Fusible défectueux	Se reporter au manuel d'utilisation du bloc électrique.
Batterie cellule : pas de tension	Batterie cellule déchargée	Charger immédiatement la batterie cellule. Sur une période prolongée, une décharge totale de la batterie cellule entraîne des dommages irréparables.
	Des consommateurs silencieux (par ex. valve antigel du chauffage combiné) provoquent le déchargement de la batterie.	Avant une longue période d'immobilisation du camping-car, charger complètement la batterie cellule et utiliser le sectionneur de batterie (voir les instructions de service du bloc électrique).
Le voyant de contrôle de réseau jaune n'est pas allumé bien que l'alimentation électrique 230 V soit raccordée	Le raccordement réseau est hors tension.	Contrôler le raccordement réseau (par exemple terrain de camping).
	Le disjoncteur automatique en amont du bloc électrique s'est déclenché ou est hors service.	Réinitialiser le coupe-circuit automatique.



La garantie sur le panneau de contrôle n'est plus valable si des réparations ont été effectuées de façon non conforme. Le fabricant ne peut être tenu pour responsable des dommages qui en résultent.

6.2 Ouvrants

6.2.1 Fenêtres

Fenêtre à projection

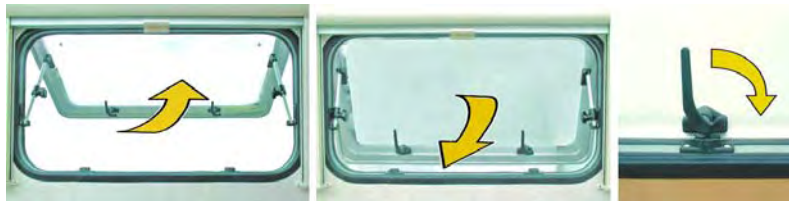
Ouverture de la fenêtre



1. Relever les poignées à la verticale
2. Projeter la fenêtre vers l'arrière
3. Régler l'ouverture des baies, soit à l'aide des molettes de serrage pour les baies équipées de compas tubulaires, soit jusqu'au cran d'arrêt souhaité pour les compas automatiques

La poignée permet aussi de maintenir la fenêtre en position d'aération : ramener la poignée à l'horizontale de manière à l'enclencher à cheval sur la semelle de verrouillage.

Fermeture de la fenêtre



1. Projeter au maximum la fenêtre vers l'arrière
2. Ramener lentement la fenêtre vers l'avant
3. Abaisser les poignées à l'horizontale

Fenêtre coulissante

Selon le modèle, votre camping-car est équipé ou non de fenêtres coulissantes.

Ouverture de la fenêtre



1. Appuyer sur la poignée pour la déverrouiller
2. Faire coulisser la fenêtre dans la position d'ouverture souhaitée

Fermeture de la fenêtre



1. Ramener la fenêtre dans la position de fermeture
2. Vérifier que la poignée est enclenchée

Store combiné moustiquaire / protection solaire

Différents types de stores équipent les véhicules, selon les modèles.

Stores plissés



1. Utiliser la rainure pour tirer le store occultant
2. La languette supérieure permet de descendre la moustiquaire



1. Pour ôter la moustiquaire, relever le store occultant au moyen de la languette
2. Remonter le store occultant en utilisant la rainure inférieure

6.2.2 Toit ouvrant

(selon modèle)

Recommandations particulières

Avant d'ouvrir le toit ouvrant, enlever si nécessaire la neige, le givre ou les salissures.

Vérifier que le dôme acrylique n'est pas endommagé par des branches ou des produits toxiques.

Fermer complètement le toit ouvrant avant la mise en route du véhicule et vérifier le bon verrouillage. Ne jamais le manipuler en cours de route.

En cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement, consulter un atelier spécialisé.

Ouverture



1. Sortir la manivelle de son logement
2. Tourner la manivelle jusqu'à l'angle d'ouverture souhaité
3. Arrêter dès que vous sentez une résistance (angle ouverture max. 70°).

Fermeture



1. Tourner la manivelle dans le sens inverse. Verrouiller la fenêtre en faisant 2 ou 3 tours supplémentaires
2. Vérifier le verrouillage en poussant la vitre avec la main
3. Replier la manivelle dans son logement.



Ne pas marcher sur la vitre acrylique. Le non-respect de cette recommandation entraîne une perte de la garantie.



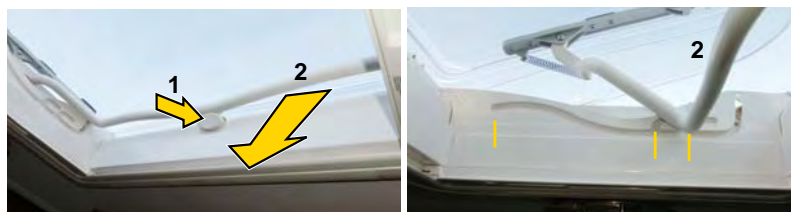
Ne pas nettoyer le dôme avec des produits d'entretien contenant de l'alcool.



Fermer les fenêtres de toit lors de pluies ou vents violents, ou lorsque le véhicule est en déplacement.

Modèle à barre

Ouverture



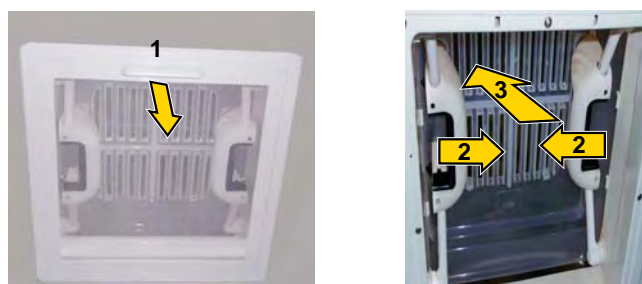
Débloquer en appuyant sur le bouton (1) puis tirer la barre vers soi (2). Il existe trois positions d'ouverture ; bloquer la barre dans l'indexation désirée.

Fermeture

Ramener la barre (2) au-dessus du bouton (1).

Modèle à condamnation

Ouverture



1. Tirer doucement sur la poignée de la moustiquaire pour l'abaisser (1).
2. Saisir en même temps les poignées du toit ouvrant et les serrer pour déverrouiller le mécanisme (2).
3. Pousser vers le haut (3).
4. Remettre la moustiquaire dans la position initiale.

Fermeture

1. Tirer doucement sur la poignée pour abaisser la moustiquaire.
2. Saisir en même temps les poignées du toit ouvrant et les tirer vers le bas.
3. S'assurer que les poignées sont bien verrouillées.
4. Remettre la moustiquaire dans la position initiale.

Mise en place du rideau occultant



1. Tirer légèrement sur la poignée (1) pour abaisser la moustiquaire.

- Tirer sur la poignée (4) pour dérouler le rideau occultant et le bloquer sur la moustiquaire sur l'ergot (5).
- Remettre la moustiquaire dans la position initiale.

Store combiné moustiquaire / protection solaire

Un système d'encliquetage permet de combiner les deux stores pour régler la luminosité tout en bénéficiant de la protection moustiquaire.



Encliqueter les deux stores à l'aide des poignées. Lors de la manœuvre inverse (pour les désolidariser), freiner le store moustiquaire.

Faire coulisser la barre de tension pour régler la luminosité du dôme.



Par forte chaleur, ne jamais occulter la fenêtre de toit à plus des deux tiers, pour assurer une bonne ventilation et préserver les matériaux d'une chaleur excessive.

6.3 Cuisine

6.3.1 Évier

Les niveaux d'eau sont visibles en lecture sur le panneau de contrôle. La pompe peut fonctionner par saccades si le débit d'eau est trop faible.

6.3.2 Appareils fonctionnant au gaz

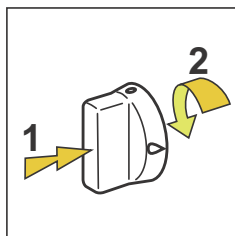
Lire attentivement la notice des appareils fonctionnant au gaz.

Ne jamais utiliser les appareils sous une pression de service différente de celle pour laquelle ils ont été prévus.

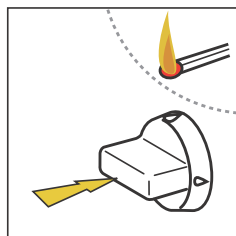
Plaque de cuisson

La plaque de cuisson ne doit en aucun cas être utilisée à des fins de chauffage. Par ailleurs, il convient d'aérer largement durant toute période de cuisson afin d'éviter la formation de buée et de condensation.

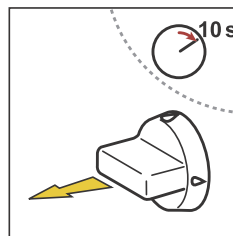
Allumage



1. Presser le bouton en le tournant légèrement vers la gauche.



2. Allumer avec un allume-gaz, une allumette ou au moyen du bouton d'allumage électronique si la table en est dotée.



3. Maintenir le bouton enfoncé pendant 5 à 10 secondes, puis relâcher.



Ne jamais verser d'eau bouillante dans l'évier.



Les appareils fonctionnant au gaz sont équipés de systèmes de sécurité : le gaz est automatiquement coupé en cas d'extinction de la flamme.

Four (option)

Pour le fonctionnement du four, voir la notice du fabricant.

Hotte (option)

Il convient d'utiliser la hotte pendant la cuisson afin d'éviter la formation de buée ou condensation.

Chauffage / chauffe-eau

Généralités

Nos camping-cars se situent dans la classe de chauffage n° 2 (suivant EN 1646-1).

Le renouvellement permanent de l'air et un dosage adéquat du chauffage permettent d'obtenir une ambiance agréable à l'intérieur du camping-car en toutes saisons.

Chauffer suffisamment l'intérieur du véhicule même en votre absence, afin que les conduites d'eau (en particulier celles des toilettes ou servant à l'écoulement) ne gèlent pas.

L'intérieur du camping-car est étanche, et la condensation due à la cuisine, la douche ou les vêtements humides ne s'évapore pas naturellement. Il faut donc bien aérer tout en chauffant beaucoup.

Combiné chauffage / chauffe-eau

Avant la première utilisation, veuillez consulter la notice constructeur.

C4 ou C6
selon modèle



Ventouse



Commande



Soupape de sûreté



En principe, lorsque le camping-car est habité et que le combiné chauffage / chauffe-eau est utilisé, le réservoir d'eau propre et les tuyaux d'eau ne gèlent pas.

Cependant, en cas d'exposition aux vents dominants, de froid particulièrement intense (température inférieure à -5°C) ou si la porte de coffre extérieur était mal fermée par exemple, un risque de gel ponctuel n'est pas exclu et il convient d'y apporter une grande attention.

Soupape de sûreté / vidange

Sur le combiné chauffage / chauffe-eau, une soupape de sûreté et de vidange s'ouvre automatiquement quand il y a danger de gel dans le véhicule.

Mise en service

Pour obtenir de l'eau chaude, le combiné doit être rempli. Il faut donc d'abord actionner la pompe sur le panneau de contrôle. Actionner la soupape pour évacuer l'air.



Doser le chauffage en fonction du nombre de personnes, du lieu de stationnement et des températures et humidités intérieures et extérieures.

Chauffage Combi EH

Le chauffage Combi EH est disponible en option. Il permet le fonctionnement à l'électricité 230 V lors de l'utilisation stationnaire sur les terrains de camping.

Vérifier que l'alimentation en courant est suffisamment puissante pour le fonctionnement de l'appareil (consulter la notice d'utilisation de l'appareil pour connaître la puissance nécessaire de l'alimentation).

Réfrigérateur

Les caches des aérateurs (en option) du réfrigérateur doivent être impérativement retirés en cas de fonctionnement au gaz (voir chapitre 3).

Avertissement

Le stockage des aliments doit tenir compte des conditions particulières de fonctionnement d'un réfrigérateur installé dans un véhicule. L'appareil ne peut garantir la température nécessaire à la conservation des denrées très périssables dans certaines conditions, car :

- en déplacement, le réfrigérateur utilise du courant 12 V
- à l'arrêt, le réfrigérateur fonctionne au gaz ou au courant 230 V selon votre choix
- un réfrigérateur peut être situé derrière une vitre au soleil
- la température du véhicule peut varier fortement en fonction des conditions climatiques extérieures
- la température à l'intérieur d'un véhicule fermé en stationnement et exposé au soleil peut dépasser 50°C
- on peut être amené à utiliser le réfrigérateur peu de temps après sa mise en température optimale

Sont considérées comme denrées très périssables, tous produits portant une date limite de consommation associée à une température de conservation inférieure ou égale à 4°C, en particulier : viandes, poissons, volailles, charcuteries, plats préparés.

Recommandations sanitaires

- Emballer séparément les aliments crus et les aliments cuits avec du papier aluminium ou du film alimentaire.
- N'ôter le sur-emballage des produits que si les indications utiles (DLC, température de conservation, mode d'emploi...) figurent sur l'emballage au contact du produit.
- Ne pas laisser les produits réfrigérés trop longtemps hors du réfrigérateur.
- Mettre en avant les produits dont les dates limites de consommation sont les plus proches.
- Placer les restes dans des emballages fermés et les consommer très rapidement.
- Se laver les mains avant de toucher les aliments, entre chaque manipulation de produits différents et au moment de passer à table.
- Nettoyer le réfrigérateur régulièrement à l'eau savonneuse. Le rincer à l'eau javellisée.



Le fonctionnement du réfrigérateur au gaz nécessite le retrait des caches des aérateurs.



La date limite de consommation (DLC) apparaît sous la forme : « A consommer jusqu'au ... » ou « A consommer jusqu'à la date figurant ... », suivie de la date ou de son emplacement sur l'emballage.

6.4 Table

6.4.1 Table avec pied pliant (suivant modèle)



Position couchage

Pour mettre la table en position couchage (en option sur intégraux) :

- Appuyer sur le bouton de verrouillage (1).
- Replier la partie inférieure du pied vers la fenêtre en relâchant le bouton jusqu'au déclic : le pied est verrouillé et forme un angle à 90°.
- Lever le bord de la table et faire pivoter le plateau d'environ 30° au-dessus de l'horizontale, de manière à dégager la table de la glissière supérieure (2) sur la cloison.
- Retirer la table de la glissière.
- Placer la table en position basse en la posant sur les renforts de banquette (3) ou en insérant les patins (4) dans la glissière inférieure (5) suivant les modèles. La table doit être inclinée à 30° pour pouvoir poser les patins dans la glissière.

Position repas

Pour remettre la table en position repas, procéder à l'opération inverse.

La table avec pied pliant peut être déplacée latéralement sur sa glissière selon les besoins :

- Enfoncer le bouton (6) du patin pour déverrouiller la table.
- La faire coulisser sur la glissière à la position désirée.

La table doit être verrouillée lorsque le véhicule est en mouvement.



La table doit être verrouillée lorsque le véhicule est en mouvement.

6.4.2 Table à rallonge latérale avec pied pliant (suivant modèle)



Mise en place de la rallonge

- Desserrer la mollette (1).
- Tirer sur le plateau (3) vers l'extérieur en butée et le lever légèrement pour qu'il revienne automatiquement en contact avec le plateau principal.

Rangement de la rallonge

- Tirer le plateau (3) vers l'extérieur jusqu'à sa descente.
- Pousser le plateau en butée. Attention, la rallonge peut être bloquée par la molette (1) si elle n'est pas assez desserrée.

Lorsque le véhicule est en mouvement, la rallonge doit être rentrée sous le plateau principal et la molette serrée.

Position couchage

En position couchage, la rallonge doit être impérativement rentrée et le pied (2) doit être mis en place. Pour mettre la table en position couchage, voir *Table avec pied pliant (suivant modèle)*, page 35.

Position repas

Le pied (2) sert uniquement quand la table est en position couchage (en option sur intégraux). Lors de l'utilisation en table, il peut être retiré en appuyant sur le bouton chromé situé sur le pied.

6.4.3 Table centrale (suivant modèle)



Réglage de la table en hauteur (en option sur intégraux)

- Tourner la manette (1) dans le sens horaire.
- Appuyer sur le dessus de la table pour la faire descendre jusqu'à la hauteur voulue.
- Pour la monter, le mouvement est automatique.
- Pour bloquer la translation du pied de table, tourner la manette dans le sens anti-horaire.

Réglage de la table avant-arrière et droite-gauche

- Desserrer les molettes (2) situées sous la table : une des molettes verrouille le mouvement longitudinal, l'autre le mouvement latéral.

6.4.4 Table à rallonge pliante (suivant modèle)



La table est dotée d'un mouvement de rotation et d'un mouvement de translation.



Lorsque le véhicule est en mouvement, la rallonge doit être rentrée sous le plateau principal et la molette serrée.



Lorsque le véhicule est en mouvement, les molettes doivent être serrées.

Réglage en rotation

- Tirer la molette (1) vers le bas.
- Faire pivoter la table en relâchant la molette jusqu'au blocage en rotation.

Réglage en translation

- Desserrer la molette (2).
- Tirer / pousser la table dans la position voulue.
- Resserer la molette pour bloquer la position.

Lorsque le véhicule est en mouvement, la table doit être bloquée en rotation et en translation.

Mise en place de la rallonge

- Tirer le cadre (3) jusqu'à la butée.
- Faire pivoter le plateau (4) sur le cadre.

Position couchage

- Tirer le cadre (3) jusqu'à la butée.
- Mettre les deux pieds (5) en position verticale.
- Tourner la manette (6) en position verticale.
- Appuyer sur le dessus de la table pour la faire descendre jusqu'au contact des pieds sur le plancher.
- Remettre la manette dans sa position initiale pour bloquer la translation du pied de table.
- Faire pivoter le plateau (4) sur le cadre.

Position repas

Pour remettre la table en position repas, procéder à l'opération inverse.

6.5 Télévision

Un logement situé en hauteur est prévu pour accueillir un téléviseur. Le support orientable est prévu pour fixer le poste en toute sécurité. L'interrupteur situé dans ce compartiment permet de couper l'alimentation 12 V afin d'éviter une consommation de veille.

Une connexion (fil jaune en attente) est disponible pour commander à l'antenne satellite de se replier automatiquement au démarrage du moteur.

Consulter votre concessionnaire pour l'installation d'un téléviseur.

6.6 Autoradio et Autoradio lecteur DVD et GPS (option)

Pour les autoradio montés en usine, l'alimentation de l'appareil se fait sur la batterie cellule (possibilité d'utiliser l'autoradio à l'arrêt sans risque de décharger la batterie moteur).

Pour les véhicule équipés d'un autoradio lecteur DVD et GPS montés en usine, une liaison audio/vidéo est installée en usine entre l'autoradio et le compartiment TV (possibilité d'utiliser l'autoradio comme lecteur DVD pour la télévision).

Pour que l'autoradio fonctionne, il faut soit mettre le contact châssis via la clé ou activer la fonction auxiliaire sur le panneau de contrôle (voir chapitre 6.1.1).

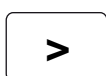


Lorsque le véhicule est en mouvement, la table doit être bloquée en rotation et en translation.

6.7 Caméra de recul (option)



+



Mise en marche

Une pression sur la touche MARCHE / ARRET de l'écran permet de mettre l'installation sous tension. Si le fil vert du câble vidéo est connecté aux feux de recul, la mise en route se fera automatiquement au passage de la marche arrière. Dans les deux cas, l'écran s'allume après une temporisation.

Configuration

Une pression sur la touche MENU permet d'accéder au menu de configuration. Chaque pression supplémentaire sur la touche MENU affiche les différents paramètres à régler :

- Luminosité : ajuster la luminosité avec les touches < et >.
- Contraste : ajuster le contraste avec les touches < et >.
- Saturation (couleur) : ajuster le niveau de saturation avec les touches < et >.
- Langue : choisir une des 11 langues disponibles avec les touches < et >.
- Source : Sélectionner une des deux sources vidéo avec les touches < et >.
- Grid (mode éteint) : choisir d'afficher ou non le gabarit de recul
- Sortie : appuyer sur une des touches < ou > pour quitter le menu de configuration.

Choix vidéo

Appuyer plusieurs fois sur la touche AV pour sélectionner l'entrée vidéo AV2.

Éteindre

Une pression sur la touche MARCHE / ARRET permet de mettre l'installation hors tension.

Lorsque le véhicule est équipé d'un autoradio lecteur DVD ou d'un autoradio GPS en option, l'écran de l'autoradio est utilisé pour la caméra de recul (voir la notice de l'autoradio pour le réglage de l'écran).

6.8 Cabinet de toilette

6.8.1 Douche et lavabo

Ne jamais verser d'eau bouillante dans le lavabo ou la douche.

Quand le réservoir d'eaux usées est trop rempli, l'excédent peut remonter dans le bac à douche. Afin d'éviter ce problème, vidanger régulièrement les réservoirs.

6.8.2 WC

Ne jamais verser d'eau bouillante dans les toilettes.

Utilisation des WC

Au moment d'utiliser les WC, actionner la vanne située sur le côté de la cuvette. Après usage, actionner la chasse d'eau du réservoir, puis refermer la vanne.

Vidange de la cassette WC

Vidanger la cassette WC aussi souvent que nécessaire (voir chapitre 7).

6.9 Couchage

Attention au risque de chute tout particulièrement pour les enfants. Les couchettes en hauteur ne conviennent pas aux enfants de moins de 6 ans qui sont sans surveillance. Utiliser les couchettes pour le couchage uniquement. Pour les lits en hauteur, utiliser le filet de protection contre les chutes installé dans le véhicule.

6.9.1 La capucine

N'utiliser ce couchage que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Position couchage

- Tirer le sommier à lattes.
- Relever légèrement le sommier en fin de course pour le faire passer au-dessus des butées.
- Ôter l'échelle si elle est située sur le sommier.
- Mettre le matelas en position.
- Installer l'échelle.





6.9.2 Le couchage dînette

La table est abaissée au niveau des banquettes pour recevoir les compléments de couchage.

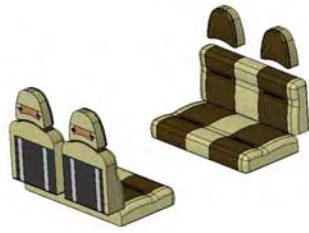
- Rentrer le pied télescopique ou replier le pied de la table suivant les modèles.
- Mettre la table en position basse sur les supports prévus à cet effet.
- Sortir éventuellement les compléments de couchage.
- Disposer les coussins sur la table.

Les plans ci-dessous vous aideront, suivant votre modèle de camping-car, à comprendre la transformation de la dînette en mode couchage. Le couchage dînette est en option sur les modèles suivis du symbole *.

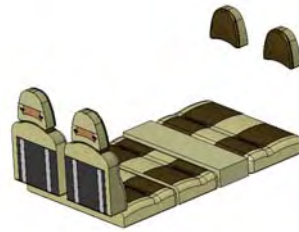
-  Position table
-  Position complément couchage

A705AGA

Position jour

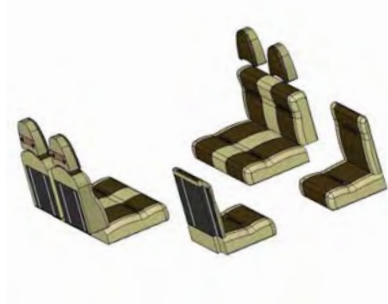


Position nuit

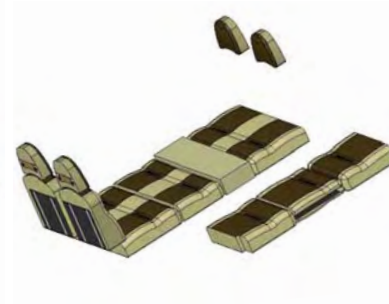


A710 AEGA

Position jour



Position nuit

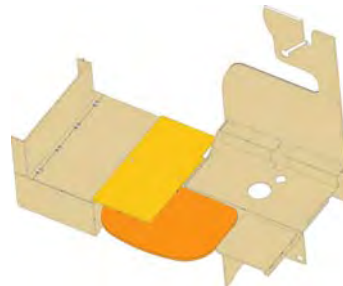


P670LPA - P716LGA

Position jour

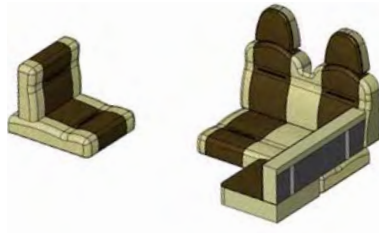


Position nuit

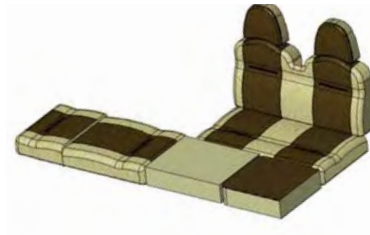


P600LPA - P680LGA - P730LCA - P736LCA - G690LGA* - G740LCA* - G740LGJA*

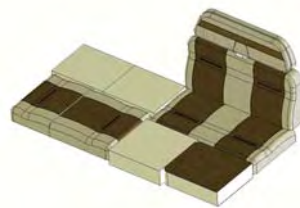
Position jour



Position nuit

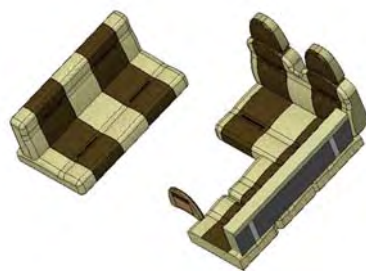


Option extension couchage

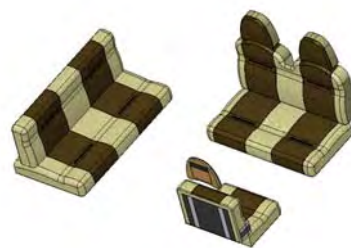


P716LPA

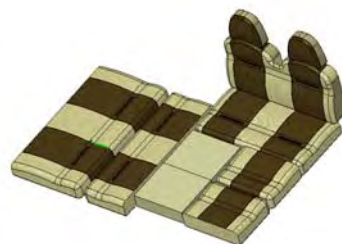
Position salon



Position route



Position nuit

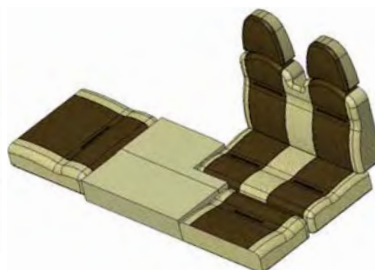


G600TGA *

Position jour

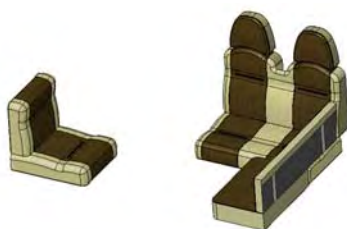


Position nuit



G600LPA*

Position jour



Position nuit



6.9.3 Lit pavillon

Dans les camping-cars de type intégral sauf Compact

Le lit situé contre le pavillon (toit) en position jour doit être abaissé au-dessus des sièges de la cabine pour la nuit.

Vérifier que les spots situés sous le lit sont éteints.

- Mettre en place les occultations isolantes ou les rideaux isothermes coulissants sur les vitres et le pare-brise.
- Rabattre les dossiers des sièges conducteur et passager vers l'avant (dans le sens de la marche).
- Relever les pare-soleil.
- Déverrouiller la sangle de fixation.
- Abaisser le lit en position nuit.
- Installer l'échelle.



Dans les camping-cars de type intégral Compact (en option)

Le lit situé contre le pavillon (toit) en position jour doit être abaissé au-dessus des sièges de la cabine pour la nuit.

Vérifier que les spots situés sous le lit sont éteints.

- Mettre en place les occultations isolantes ou les rideaux isothermes coulissants sur les vitres et le pare-brise.



Vérifier que les spots situés sous le lit sont éteints lors de l'utilisation du lit pavillon.



Vérifier que les spots situés sous le lit sont éteints lors de l'utilisation du lit pavillon.

- Relever les pare-soleil.



Rabattre les dossiers des sièges conducteur et passager



Déverrouiller les sangles de fixation, puis abaisser le lit



Relever la poignée pour déverrouiller la rallonge du lit



Tirer la rallonge du sommier, puis mettre le complément de couchage en place



Fixer l'échelle et la verrouiller



6.9.4 Lit électrique en pavillon

(Suivant modèles)

Le réglage de la mise en marche du lit suspendu est réalisé en usine. Le réglage du guidage du lit suspendu n'est pas effacé en cas d'interruption du courant.

Pour un bon fonctionnement du lit, le véhicule doit être calé en position horizontale.

Première utilisation

Lors de la première utilisation, les moteurs du lit suspendu doivent être initialisés. Pour cela, presser les touches \triangle et ∇ du boîtier de commande simultanément jusqu'à ce que le lit soit arrivé tout à fait en haut. Maintenir les touches pressées jusqu'au déclenchement d'un léger signal sonore. Le lit suspendu est alors prêt à fonctionner.

Si le courant est interrompu pendant la manœuvre ou si la tension tombe en dessous de 10,5 V, les moteurs du lit suspendu doivent être réinitialisés.



Boîtier de commande



Le lit doit être manipulé par un adulte. S'assurer qu'il n'y a pas d'obstacle ni de personne dans la zone de manœuvre.

Position couchage

- Basculer les coussins des banquettes et retirer les coussins d'appui-tête.
- S'assurer qu'il n'y a pas d'objet ou de personne sous le lit.
- Presser la touche ▽ du boîtier de commande et laisser descendre le lit jusqu'à sa position basse.
- Une fois le lit en position basse, installer l'échelle avant de monter sur le lit.



Position haute

- S'assurer qu'il n'y a pas d'objet ou de personne sur le lit.
- Ranger l'échelle.
- Mettre l'élastique reliant les deux rideaux.
- Presser la touche △ du boîtier de commande et laisser monter le lit jusqu'à sa position haute.
- Remettre les coussins en position assise.



Élastiques reliant les rideaux

Sécurité de surcharge

Une sécurité de surcharge arrête le mouvement du lit si celui-ci butte contre un obstacle en descendant ou en montant (par exemple : personne dans la zone de manœuvre, table garnie, coussin non replié). Manœuvrer le lit dans la direction opposée adéquate. Le lit pourra à nouveau être manœuvré dans les deux sens après éloignement de l'obstacle.

Si le lit suspendu ne se laisse plus manœuvrer électriquement, vérifier la tension de la batterie, les fusibles ou consulter votre concessionnaire.

Avertissements sur les dangers

- Le lit suspendu peut être chargé en surface de 200 kg maximum.
- Ne pas utiliser le lit pour le stockage de bagages ; ne laisser que la garniture du lit.
- Ne pas placer une charge de plus de 10 kg dans les placards situés sous le lit et répartir cette charge uniformément.
- Manœuvrer le lit uniquement lorsqu'il est hors charge et en l'absence de personnes ou d'obstacles dans la zone de manœuvre.
- Le lit doit être manipulé par un adulte uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt et le moteur coupé.
- Lors du mouvement du lit, ne pas tendre les mains vers les rideaux : risque de coincement.
- Les enfants en bas âge ne doivent pas rester sans surveillance sur le lit. Proscrire et leur rendre impossible la manutention du lit. Leur rendre inaccessible le boîtier de commande. Sécuriser la chute du lit en utilisant les filets antichute.



Le fait de ne pas mettre l'élastique risque de tacher les rideaux.



Charge maximale autorisée sur le lit : 200 kg.
Charge maximale autorisée dans les placards : 10 kg.

7. Entretien et hivernage

7.1 Installation gaz

Vérifier régulièrement le bon état des tuyaux d'arrivée de gaz dans le coffre à gaz. Les changer pour un modèle homologué de même longueur que celui d'origine, dès que leur état l'exige, et au plus tard avant la date limite d'utilisation marquée sur le tuyau.

Ne jamais utiliser de rallonge de ces tuyaux.

7.2 Entretien de l'intérieur

7.2.1 Cabine

Se référer au manuel utilisateur du constructeur.

7.2.2 Mobilier

Utiliser un chiffon humide ou un produit d'entretien doux pour meubles.

7.2.3 Coussins, matelas, rideaux

Nettoyer les coussins et les matelas avec une brosse douce ou un aspirateur. Les mousses de lavage pour textiles délicats sont à utiliser avec prudence.

7.2.4 Entretien des baies

N'utiliser que de l'eau et un chiffon doux pour le nettoyage des fenêtres.

Entretien des joints d'étanchéité en caoutchouc avec du talc.

Nettoyer les stores avec de l'eau savonneuse exclusivement.

7.2.5 Équipements sanitaires

Ne pas utiliser de produits abrasifs.

7.2.6 Appareils de cuisson

Se conformer aux instructions du fabricant.

7.2.7 Réfrigérateur

Chaque année, faire nettoyer les conduits d'aspiration et la cheminée du réfrigérateur à l'air comprimé par un spécialiste agréé.

Entretien l'intérieur du réfrigérateur selon les instructions du fabricant.

7.2.8 Chauffe-eau

Chaque année, faire nettoyer les conduits d'aspiration et la cheminée du chauffe-eau à l'air comprimé par un spécialiste agréé.



Vérifier l'état des tuyaux de gaz régulièrement. Pour leur remplacement, se conformer aux instructions de la notice du fabricant.



Les produits solvants ou décapants de type alcool détériorent immédiatement le double-vitrage. Nettoyer uniquement à l'eau.

7.2.9 Panneau de contrôle

Le panneau de contrôle ne nécessite pas d'entretien technique. Pour nettoyer la plaque frontale, utiliser un chiffon doux légèrement humidifié et un détergent non-agressif.

7.3 Nettoyage de l'extérieur

7.3.1 Lavage de la carrosserie

Laver régulièrement à grande eau la carrosserie et les vitrages. N'utiliser que des éponges et chiffons doux. Les tampons abrasifs et les détergents sont interdits.

Éviter un usage trop intensif du nettoyeur haute pression qui peut détériorer certaines parties de la carrosserie (joints, pièces plastiques ...).

7.3.2 Goudron

Utiliser seulement des produits disponibles chez votre concessionnaire pour enlever les goudrons sur vos fenêtres. Ne pas utiliser d'autres produits chimiques.

7.3.3 Petites rayures

Pour les petites rayures, vous pouvez utiliser un polish liquide. A utiliser avec précaution, après s'être assuré qu'il n'est pas abrasif en le testant sur une petite surface, suivant la profondeur des rayures.

7.4 Hivernage ou arrêt prolongé

7.4.1 Batterie

- Mettre hors service l'interrupteur principal 12 V sur le panneau de contrôle.
- Retirer le fusible 50 A (F2) sur le bloc électrique pour déconnecter la batterie moteur
- Arrêter tous les appareils et éteindre toutes les lampes.
- Retirer le fusible 50 A (F1) sur le bloc électrique pour déconnecter la batterie cellule après vous être assuré de sa bonne charge (une batterie déchargée est sensible au gel).
- Déconnecter les bornes de la batterie.

Suivre les consignes du manuel d'utilisation du bloc électrique pour les autres mesures relatives à l'immobilisation.

Si le véhicule doit rester immobilisé pendant une longue période dans des conditions de froid intense, démonter les batteries et les garder dans un lieu à température moyenne, à partir de 15°C environ (risque de congélation à partir de -10°C).



Ne pas utiliser de solvant, éthanol ou produit semblable. Aucun liquide ne doit pénétrer à l'intérieur du panneau de contrôle.



Éteindre l'alimentation 12 V dès que le véhicule n'est pas habité.



Les batteries contiennent des substances dangereuses pour l'environnement. L'élimination des batteries usagées doit se faire dans le respect de l'environnement et des réglementations en vigueur.





Trappe de visite du réservoir d'eau propre

7.4.2 Eau

Le camping-car non habité et non chauffé doit être protégé contre les moisissures et les bactéries lors de l'hivernage. Respecter les règles suivantes pour une parfaite vidange de l'ensemble de l'installation d'eau propre.

Vidange des circuits d'eau propre et d'eaux usées

- Vider le réservoir d'eaux usées en actionnant la vanne de vidange. Pour les véhicules à double-plancher uniquement, ouvrir d'abord la bonde de vidange située au fond du réservoir.
- Vider le réservoir d'eau propre par la trappe de visite située sous les coussins ; ouvrir la bonde de vidange située au fond du réservoir.
- Laisser les robinets mitigeurs ouverts en position médiane et la pomme de douche posée sur le fond du bac à douche.

Purge du chauffe-eau

- Pour vider le chauffe-eau, tourner la manette bleue sur 180°. Le bouton pression saute et l'eau du chauffe-eau peut s'écouler.
- Mettre la pompe en marche (sur le panneau de contrôle) pour évacuer l'eau de toute la tuyauterie. La vidange est complète lorsque l'eau ne s'écoule plus de la soupape du chauffe-eau.

7.4.3 Mise hors service du réfrigérateur

Pour mettre le réfrigérateur hors service pour une durée indéterminée, fermer le robinet d'arrêt à bord, ainsi que le robinet des bouteilles dans le coffre à gaz. Maintenir la porte entrebâillée, puis installer les caches Hiver sur les grilles de ventilation (en option).

7.4.4 Dispositif d'aération

Les grilles d'aération de l'air situées dans la marche cellule doivent être ouvertes pour permettre une bonne ventilation du véhicule.

7.4.5 Coussins, matelas, rideaux

Abaisser les lits pavillon (suivant modèles) afin d'éviter la condensation et la moisissure du matelas.

Mettre les lits capucine en position couchage.

Les rideaux en accordéon (en option) situés dans la partie cabine doivent être fermés pour éviter la moisissure.



Nettoyer l'intérieur des réservoirs. La présence d'eau stagnante même en petite quantité favorise l'apparition d'odeurs ou d'algues.



La pompe peut tourner plusieurs minutes à vide, sans détérioration.



7.4.6 Réparations

Vous trouverez ci-après la liste des concessionnaires agréés Pilote en France et à l'étranger. Vous disposerez de la dernière version de notre réseau européen sur www.pilote.fr.

Ne jamais permettre ou réaliser de modifications des installations et appareils électriques ou GPL, sauf par des installateurs agréés.



Les pièces de rechange doivent être conformes aux spécifications du fabricant et montées par lui ou son représentant agréé.

Pilote France

Dpt	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
03	Champion Caravanes	RN 7 Les Bernachets 03400 TOULON-SUR-ALLIER	+33 (0)4 70 20 21 21 +33 (0)4 70 20 98 37	champion-caravanes@idylcar.fr www.champion.caravanes.fr
04	R.Pedinielli	ZI St Joseph 04100 MANOSQUE	+33 (0)4 92 77 18 43 +33 (0)4 92 77 18 43	s.a.pedinielli@wanadoo.fr
06	Mistral Camping Car	Parc d'Activités de la Roubine Chemin Levassor 06210 MANDELIEU	+33 (0)4 93 90 28 98 +33 (0)4 93 47 02 38	francois@mistral-loisirs.com www.mistral-loisirs.com
07	Morin Loisir Auto	Zone Pôle 2000 07130 SAINT-PERAY	+33 (0)4 75 40 22 08 +33 (0)4 75 81 03 03	contact@morin-loisirauto.com
09	Muratet Camping-cars	La Cavalerie 09100 PAMIEERS	+33 (0)5 61 60 99 99 +33 (0)5 34 01 00 58	f.muratet.auto@wanadoo.fr
11	Castel CC Narbonne	Chemin de Rataccas Z.I. Plaisance 11100 NARBONNE	+33 (0)4 68 42 01 67 +33 (0)4 68 42 13 80	
12	Loisirs 12	197, avenue de Rodez 12450 LA PRIMAUBE	+33 (0)5 65 69 49 87 +33 (0)5 65 71 53 90	pdintillac@orange.fr
13	Aubagne Loisirs	Z.I. des Paluds 31 avenue de la Fleuride 13400 AUBAGNE	+33 (0)4 42 72 17 64 +33 (0)4 42 72 17 67	d.cabiraud@tpl.fr
14	Horizon Caen	13 rue de Bel Air 14790 VERNON	+33 (0)2 31 26 72 06 +33 (0)2 31 26 05 15	commercial1@horizoncaen.com www.masters-caen.com
16	Caravaning Naulin	3 route de la croix blanche 16800 SOYBAUX	+33 (0)5 45 92 45 97 +33 (0)5 45 94 23 58	laroche.e@gmail.com www.caravaning-naulin.com
17	Camping-Cars Service	Z.I. du Chêne «Les-Gonds» RN 137 direction Bordeaux 17100 SAINTES	+33 (0)5 46 93 36 17 +33 (0)5 46 94 14 11	ccs17@aliceadsl.fr
21	Ypocamp Jeannot Bourgogne SAS	14 bis rue Antoine Becquerel 21300 CHENOVE	+33 (0)3 80 54 94 91 +33 (0)3 80 54 94 93	jeannot-bourgogne@ypocamp.fr www.ypocamp.fr
22	Espace Camping Car	RN 12 sortie des Landes 22400 COETMIEUX	+33 (0)2 96 34 69 78 +33 (0)2 96 34 64 21	contact@espace-camping-car.com espacecamping-cars@wanadoo.fr
24	Pautard Loisirs	131 avenue du Gal de Gaulle 24660 COULOUNIEIX-CHAMIEERS	+33 (0)5 53 53 17 97 +33 (0)5 53 04 40 93	jeanlouisdumanoit@wanadoo.fr www.pautard.free.fr
28	Sud Loire Caravanes 28	RN 123 Parc Euroval Rocade sud de Chartres 28630 FONTENAY-SUR-EURE	+33 (0)2 37 28 49 98 +33 (0)2 37 34 31 64	guillotcyril@wanadoo.fr www.sud-loire-caravanes.com
29	Bonjour Caravaning 29	Z.A. de Kiella 29590 LE FAOU	+33 (0)2 98 81 16 00 +33 (0)2 98 81 16 01	brest@destinea.fr
30	Génération Camping car	1520 route de Nîmes 30540 MILHAUD	+33 (0)4 66 29 78 24 +33 (0)4 66 29 78 24	jm.jeannot@tpl.fr
31	Castel Caravanes	Route de Paris 31140 ST-ALBAN	+33 (0)5 62 75 88 44 +33 (0)5 62 75 88 34	d.delaparra@tpl.fr

Dpt	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
33	Horizon Bordeaux	ZAC Mermoz 46 avenue René Antoune 33320 EYSINES	+33 (0)5 56 05 05 05 +33 (0)5 56 05 06 07	infos@horizonbordeaux.com
34	TPL Maugio	Mas des Cavaliers Rue St Exupéry 34135 MAUGIO	+33 (0)4 67 20 02 00 +33 (0)4 67 82 55 51	sec1.ct.maugio@tpl.fr
35	Loisirs Roger Briant	SAS Village Camping-cars 110 route du Meuble 35520 LA MEZIERE	+33 (0)2 99 13 13 70 +33 (0)2 99 13 13 79	info@loisirs-briant.com
37	Sud Loire Caravanes 37	Z.I. de Martigny 37210 PARCAY-MESLAY	+33 (0)2 47 29 01 11 +33 (0)2 47 29 13 89	slc.parcaymeslay@wanadoo.fr
38	Caravanes Expo Clavel	Route de Grenoble 38430 MOIRANS	+33 (0)4 76 35 32 41 +33 (0)4 76 35 68 90	expo-clavel@wanadoo.fr www.masters-grenoble.com
40	Top Mobil Génération	Avenue J.F. Kennedy 40280 ST PIERRE-DU-MONT	+33 (0)5 40 03 70 40 +33 (0)5 58 75 77 79	martin@agest.com www.toploisirs.net
40	ETS Agest	R.N. 10 40220 TARNOS	+33 (0)5 59 14 48 15 +33 (0)5 59 64 28 79	info.tarnos@agest.com www.agest.com
42	Loisirs Concept	Z.I. du Forum 42110 FEURS	+33 (0)4 77 26 09 28 +33 (0)4 77 26 10 78	loisirs.concept42@orange.fr
44	Socodim Loisirs	90 route des Sorinières 44400 REZE	+33 (0)2 51 70 27 87 +33 (0)2 51 70 11 39	v.vendeur@socodim.fr
45	CLC Orléans	Route d'Orléans - RN 152 45130 MEUNG-SUR-LOIRE	+33 (0)2 38 44 41 17 +33 (0)2 38 45 19 25	clcorleans@clc-loisirs.com
47	Loisireo Agen Espace Loisirs	RN 113 - Parc de Siailie 47240 CASTELCULIER	+33 (0)5 53 95 15 15 +33 (0)5 53 95 97 00	ael.fmorlent@loisireo.fr
49	SUD Loire Caravanes	Route d'Angers-Cholet BP 4 ZA de la Promenade 49750 BEAULIEU-SUR-LAYON	+33 (0)2 41 78 31 66 +33 (0)2 41 78 63 12	f.roux@sud-loire-caravanes.fr
50	Ulrich Camping-car	R.N. 174 - BP 18 50890 CONDE SUR VIRE	+33 (0)2 33 56 50 49 +33 (0)2 33 57 24 38	gregory.leeve@ulrich-campingcars.fr
52	CLC ST Dizier	R.N. 4 Sortie Bar le Duc Route de Villiers en Lieu 52100 SAINT DIZIER	+33 (0)3 25 05 10 48 +33 (0)3 25 56 27 12	commercial@clc-loisirs.com
53	Laval Evasion	Route de Rennes 53940 ST BERTHEVIN-LES-LAVAL	+33 (0)2 43 69 20 33 +33 (0)2 43 68 15 20	laval.evasion@orange.fr
54	CLC Nancy	35 route de Toul D400 54840 VELAIN-EN-HAYE	+33 (0)3 83 23 31 44 +33 (0)3 83 23 31 27	clcnancy@clc-loisirs.com
56	EURO Loisirs/BSL	Z.C. Kerpont-Bellevue 56850 CAUDAN-LORIENT	+33 (0)2 97 81 21 69 +33 (0)2 97 24 81 91 BSL +33 (0)2 97 81 36 89 +33 (0)2 97 24 81 95 BSL	bsl2@wanadoo.fr euroloisircampingcars@wanadoo.fr www.euro-loisirs.fr
59	YPOCAMP JPG Loisirs	Rue de l'artisanat 59113 SECLIN	+33 (0)3 20 90 15 17 +33 (0)3 20 90 15 30	jpg-loisirs@ypocamp.fr www.jpgloisirs.com
60	CLC Ile de France	RN 16 Rantigny 60290 CAUFFRY	+33 (0)3 44 73 33 86 +33 (0)3 44 69 21 19	thierry.wiotti@clc-loisirs.com
62	Mobil Car	ZI de La Vicogne 22 rue des Argousiers - BP152 62604 BERCK-SUR-MER	+33 (0)3 21 09 20 00 +33 (0)3 21 09 27 55	d.marseille@mobilcar-berck.fr
63	Evasion 63	R.N. 89 63670 LEMPDES	+33 (0)4 73 61 78 75 +33 (0)4 73 61 82 71	evasion63@wanadoo.fr christophetrioullier@evasion63.fr www.evasion63.fr
64	ETS Agest	Route de Tarbes 64230 BIZANOS	+33 (0)5 59 14 48 15 +33 (0)5 59 14 48 24	info@agest.com www.agest.com
67	CLC Alsace	Z.I. RN 83 direction Colmar 67230 BENFELD-NORD	+33 (0)3 88 74 07 30 +33 (0)3 88 74 07 27	clcalsace@clc-loisirs.com

Dpt	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
68	Denis Loisirs	Faubourg de Colmar 68700 CERNAY	+33 (0)3 89 75 58 25 +33 (0)3 89 75 53 61	denis.loisirs@wanadoo.fr www.denisloisirs.com
69	SODEV Pithioud Loisirs	237 route de Grenoble 69800 SAINT PRIEST	+33 (0)4 72 47 11 75 +33 (0)4 72 47 11 78	pithioud@tpl.fr
70	Ypocam Jeannot Loisirs	Rue St Martin - BP 23 70001 VESOUL	+33 (0)3 84 76 42 05 +33 (0)3 84 76 71 15	c.jeannot@ypo70.fr www.ypocamp.fr
71	Camping Car 71	ZAC de Macon Nord Sennece les Macon 55 rue du Château 71000 SENNECE LES MACON	+33 (0)3 85 23 89 89 +33 (0)3 85 23 89 88	charles@campingcar71.com
72	Le Mans Loisirs S.A.	La Sapinière - RN 23 72230 ARNAGE	+33 (0)2 43 21 11 17 +33 (0)2 43 21 63 13	lemans.loisirs@wanadoo.fr
73	Aventure Attitude	428 rue de la Dent du Chat 73420 VOGLANS	+33 (0)4 79 54 38 91 +33 (0)4 79 35 05 92	info@aventureattitude.fr
74	Curioz Loisirs	228 route de Bellegarde 74330 LA-BALME-DE-SALLINGY	+33 (0)4 50 68 78 65 +33 (0)4 50 68 78 64	info@masters-annecy.com www.masters-annecy.com
76	Rouen Camping-Car	15 rue d'Anjou 76240 LE-MESNIL-ESNARD	+33 (0)2 35 91 22 45 +33 (0)2 35 80 94 78	commercial1@rouencampingcar.com
77	CAREP Camping Cars Ile De France	111 Rue du Général de Gaulle 77330 OZOIR LA FERRIERE	+33 (0)1 60 02 76 08 +33 (0)1 60 40 20 86	g.laub.carep@gmail.com doma.carep@gmail.com
78	Coignièrès Loisirs	41 RN 10 78310 COIGNIERES	+33 (0)1 30 05 06 44 +33 (0)1 30 05 06 47	jm.jobbert@tpl.fr
79	Niort Evasion	B.P. 1092 - Souche 79010 NIORT CEDEX	+33 (0)5 49 33 41 76 +33 (0)5 49 33 45 69	niortevasion@wanadoo.fr
85	Vendée Loisirs	La Landette Route des Sables 85430 LES CLOUZEUX	+33 (0)2 51 40 38 18 +33 (0)2 51 40 31 12	n.vendee@socodim.fr
86	Antoine Caravanes	R.N. 10 La Tricherie 86490 BEAUMONT	+33 (0)5 49 85 50 79 +33 (0)5 49 85 58 14	antoine.caravanes@wanadoo.fr
89	Thouard SARL	R.N. 6 89100 SENS	+33 (0)3 86 97 13 99 +33 (0)3 86 97 17 74	se.thouard@wanadoo.fr
95	Les Ateliers du Camping Car	ZA Les Terres Rouges 95000 CORMEILLES-EN-VEXIN	+33 (0)1 34 66 72 36 +33 (0)1 34 46 97 87	bernard-curnier@wanadoo.fr

Pilote Europe

Pays	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
Allemagne	Tank Reisemobile	Stiller Winkel 2 24229DÄNISCHENHAGEN	+49 043 49 919 410 +49 043 49 919 411	rene.tank@tank-reisemobile.de
Allemagne	Autohaus Dehne	Dorfstraße 86-87 26532 GROSSHEIDE	+49 49 36 71 34 +49 49 36 81 31	info@autohaus-dehne.de www.autohaus-dehne.de
Allemagne	Caravan Company Wolftrum	Technischer Stützpunkt Kapellenweg 31 83064 RAUBLING	+49 80 35 967 96 36 +49 83 35 967 96 37	info@caravaning-company.com www.caravan-company.com
Allemagne	Jumpertz Reisemobile	Rudolf-Diesel-Str. 8 52428 JÜLICH	+49 24 61 5 20 21 +49 24 61 42 34	jumpertz.reisemobile@t-online.de www.reisemobile-jumpertz.de
Allemagne	RCS Rudolf Caravaning	Obere Waldplätze 6 70569 STUTTGART	+49 711 870 94 09 +49 711 870 94 11	udorudolf@t-online.de www.rcs-stuttgart.de
Allemagne	Reisemobile Caravan Service	Technischer Stützpunkt Robert-Kirchhoff Strasse 2 64579 GERNSHEIM	+49 062 58 94 15 42	info@reisemobil-caravan-service.de
Allemagne	Areiwo Altenberger Reisemobile	Altenberger Reisemobile / Bahnhofstrasse 67 D-48341 ALTENBERGE	+49 25 05 93 14 12 +49 25 05 93 14 20	info@areiwo.de www.areiwo.de

Pays	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
Allemagne	Grund - Reisemobile	Gutenbergstraße 26 12621 BERLIN	☎ +49 30 548 00 985 ☎ +49 30 548 00 991	info@steigerwaldmobile.de
Allemagne	Wohnmobile Rau	Butzbacher Straße 83 D-35510 BUTZBACH OT Niederweisel	☎ +49 06 033 925 773 ☎ +49 06 033 925 783	info@steigerwaldmobile.de
Autriche	Wohnwagen Mostviertel	Dieselstr.4 3362 AMSTETTEN / MAUER	☎ +43 664 873 55 55	office@wo-mo.at www.wo-mo.at
Belgique	Alpha Motorhomes	Kapelanielaan 13A B-9140 Temse	☎ +32 37 71 18 35 ☎ +32 37 11 08 29	info@alphamotorhomes.be www.alphamotorhomes.be
Belgique	Bouillard SA	Chaussée de Charleroi 154 6150 ANDERLUES	☎ +32 71 54 88 01 ☎ +32 71 52 04 30	motorhome@bouillard.be
Belgique	Rijmaran	Monnikenwerve 135 / 01 8000 BRUGGE	☎ +32 50 31 17 92 ☎ +32 50 31 45 24	info@rijmaran.be www.rijmaran.be
Espagne	M3 Caravaning S.A.	Ctra. N-340 Km 1214,4 08720 VILAFRANCA DEL PENEDES - BARCELONA	☎ +34 93 818 25 00 ☎ +34 93 818 13 31	caravaning@m3caravaning.com www.m3caravaning.com
Espagne	Camping Center Madrid	Ctra. N-I km 24 28700 SAN SEBASTIEN DE LOS REYES - MADRID	☎ +34 91 657 05 50 ☎ +34 91 657 03 60	caravaning@m3caravaning.com www.m3caravaning.com
Espagne	Mydalex Motorhome	Ctra N.332, km 117 03550 SAN JUAN (Alicante)	☎ +34 96 565 18 66 ☎ +34 96 565 32 06	mydalex@terra.es www.mydalexmotorhome.com/
Espagne	Caravanas Ortiz	Autovia A3 (Madrid-Valencia, salida 334) 46370 CHIVA (Valencia)	☎ +34 96 1805223 ☎ +34 961 80 51 96	info@caravanasortiz.com www.caravanasortiz.com
Espagne	Surcaravaning Estepona	Camino Trocha de Gualadabon 29680 ESTEPONA - MALAGA	☎ +34 95 13183332 ☎ +34 95 13183332	comercial@surcaravaning.es www.surcaravaning.es
Finlande	EHM-Caravan	Helsingintie 70 13430 HÄMEENLINNA	☎ +358 10 617 35 15 ☎ +358 10 617 35 20	hannu.salo@ehmoy.fi www.ehmcaravan.fi
Italie	Caravan Center Modena	Via Canaletto Nord 1042 Modena	☎ +39 7 33 63 94 21 ☎ +39 7 33 64 68 97	info@caravancentermodena.it www.caravancentermodena.it
Italie	Crema Sport	Via Po, 23 35135 PADOVA	☎ +39 49 60 43 40 ☎ +39 49 61 36 50	camper@cremasport.it www.cremasport.it
Italie	Toscana Camper	Localita Piana di Noce Via Aldo Moro, 7/9 56010 Lugnano (PI)	☎ +39 50 71 15 00 ☎ +39 50 71 52 74	g.pulvirenti@toscanacampernautica.it www.toscanacampernautica.it
Italie	Europa Service S.A.S.	Strade Statale Sannitica km 10 80021 AFRAGOLA-CARDITO	☎ +39 08 18 52 73 00 ☎ +39 08 18 60 47 26	europaservicebarche@libero.it
Italie	EDY Camper SRL	Via dei Colli, 83 31058 SUSEGANA (TV)	☎ +39 04 38 68 20 78 ☎ +39 04 38 60 346	info@edycamper.it
Italie	Caravan Center Matera	C.da Rondinelle SS 99 - Uscita Santeramo 75100 MATERA	☎ +39 32 00 83 28 40 ☎ +39 50 71 52 74	info@caravancentermatera.it www.caravancentermatera.it
Italie	Squadra Lab	Contrada Cerreto, 379/A 66010 MIGLIANICO (CH)	☎ +39 08 71 48 51 00 ☎ +39 08 71 95 81 53	info@squadralab.it
Italie	Camper Car Village	Via Castelgiubileo - Uscita 7GRA 00138 ROMA	☎ +39 06 88 03 836 ☎ +39 06 88 52 48 33	campercarvillage@virgilio.it
Italie	Caravan Center	Via Einaudi, 24/B 12030 MARENE (CN)	☎ +39 01 72 74 32 25 ☎ +39 01 72 74 35 56	info@caravan-center.it
Italie	Trecentosessanta Srl	Via Morandi N°22 21047 SARONNO (VA)	☎ +39 29 91 81 01 24 ☎ +39 29 60 58 34	trecen03@trecen03.191.it www.deltacamp.it
Luxembourg	Luxcamper	Zone Industrielle Rolach H1 L-5280 SANDWEILER	☎ +352 26 35 08 73 ☎ +352 26 35 08 74	contact@luxcamper.lu www.luxcamper.lu

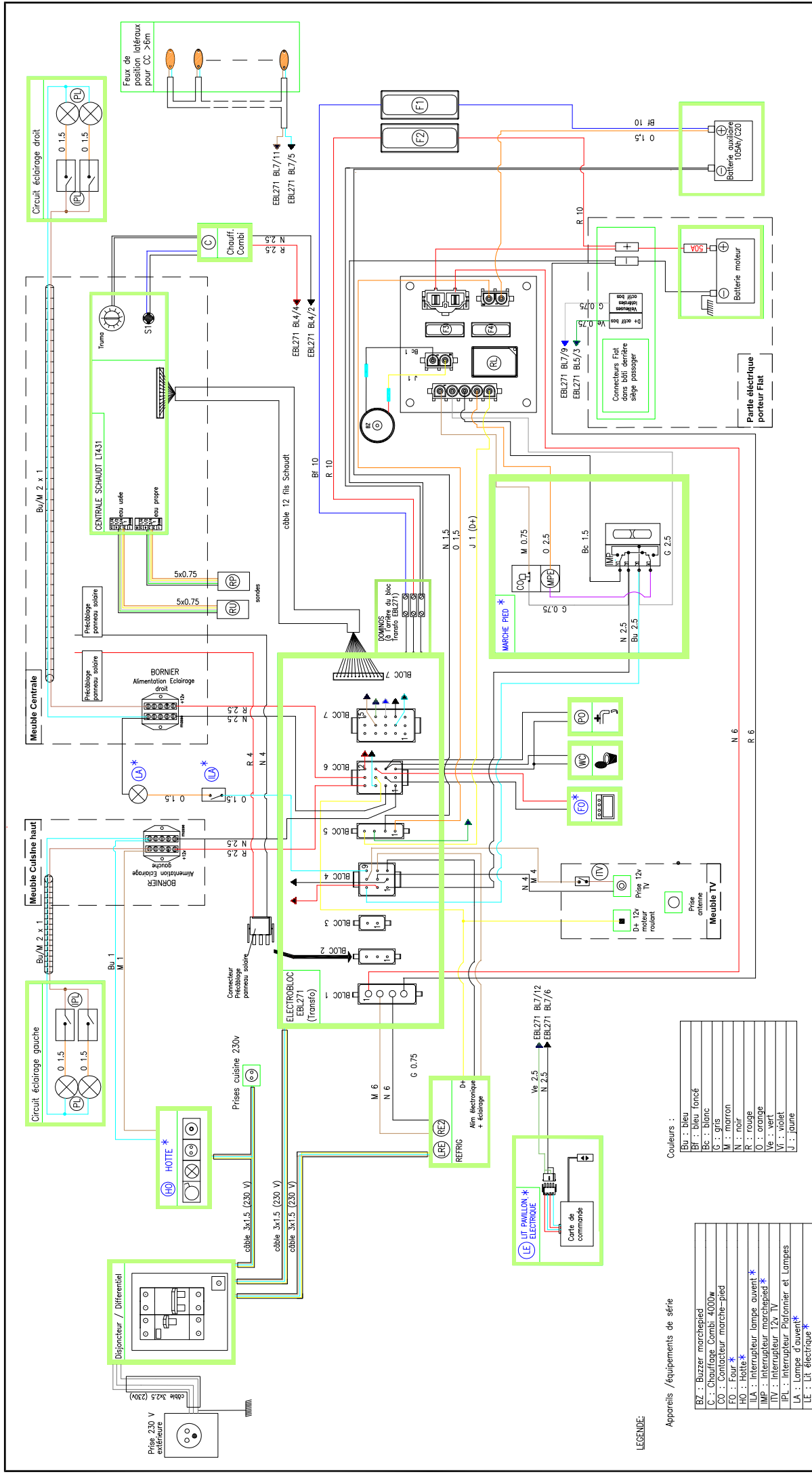
Pays	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
Maroc	Manzil Al Kalifah	BP 4100 Amerchich 40002 MARRAKECH Amerchich	☎ +212 61 95 55 17 ☎ +212 24 43 92 68	andre.lechat@campingcarmaroc.com www.campingcarmaroc.com
Norvège	Bobilsenteret Namsos A/S	Axel Sellaegs Veg 2 7800 NAMSOS	☎ +47 74 209 100 ☎ +47 74 209 101	autotrade@namsos-online.no www.autotradenamsos.no
Norvège	Skorpen og Myren Bil A/S	Lerstadveien 304 6014 ALESUND	☎ +47 701 69 290 ☎ +47 701 69 291	post@skomyr.no
Norvège	OK Caravan AS	Rødmyrlia 1 3740 SKIEN	☎ +47 35 53 85 55 ☎ +47 35 53 85 56	okcaravan@tele2.no
Norvège	Sola Bobil AS	Kjelsberggring 7 4050 SOLA	☎ +47 90 54 26 40 ☎ +47 51 69 02 00	amund@solabobil.no
Norvège	Hans-Erik Kingsrød Bilimport	Tunebakken 17-19 1725 SARPSBORG	☎ +47 69 15 52 90 ☎ +47 69 15 70 16	hans@bobiler.com
Pays-Bas	Liba Campers	Hamsestraat 16a 5298 NA LIEMPDE	☎ +31 411 63 33 79 ☎ +31 411 63 33 57	info@libacampers.nl www.libacampers.nl
Pays-Bas	Safari Campers	Coulombstraat 22 1704 SP HEERHUGOWAARD	☎ +31 72 5719596	info@safaricamper.nl www.safaricamper.nl
Pays-Bas	Benica Campers	Binnenhaven 4a 7545BH ENSCHEDE	☎ +31 43 49 494 ☎ +31 43 49 495	info@benica.com
Pays-Bas	Vrijheid Campers	Westgat 1a 8321 ED URK	☎ +31 52 72 40 718 ☎ +31 65 47 28 437	info@vrijheidcampers.nl www.vrijheidcampers.nl
Pologne	P.H.U Dandis	UL Poldwalna 58200 DZIERZONIOW	☎ +48 74 8317938	sprzedaz@cooljet.pl
Pologne	Cargo	Grundwalozka 467A 62064 POZNAN Plewiska	☎ +48 50 44 14 101 ☎ +48 50 44 14 101	biuro@cargo-group.pl www.cargo-group.pl
République Tchèque	JM Trade	Na Nivach 25, 14100 PRAHA	☎ +42 241 48 20 54 ☎ +42 241 14 82 093	mystil@pilote.cz www.pilote.cz
Royaume-Uni	Hayes Leisure - Birmingham	Walsall Road WS10 BIRMINGHAM	☎ +44 121 52 63 433 ☎ +44 121 52 62 663	hayesleisure@btinternet.com
Royaume-Uni	SMC Seventy Seven Motor Co.	Northern Road, Newark Notts. NG24 2ET	☎ +44 1636 670760	sales@smcsales.co.uk
Royaume-Uni	Johns Cross Motorcaravan & Camping Centre	Battle Road (A21) ROBERTSBRIDGE East Sussex TN32 5JJ	☎ +44 1580 881 288 ☎ +44 1580 881 588	sales@johnscross.co.uk www.johnscross.co.uk
Royaume-Uni	Davan Caravans LTD.	Goosy Lane Weston- Super-Mare BS 227xa	☎ +44 1934 510 606	motorhomes@davan.co.uk www.davan.co.uk
Slovénie	Najem & Kamping D.O.O	Preserej 16B SLO-3314 BRASLOVCE	☎ +386 37 03 15 71 ☎ +386 37 03 15 74	najem@siol.net
Suède	AG Motor	Gevarsgatan 13 25466 HELSINGBORG	☎ +46 42 15 21 72 ☎ +46 42 37 98 01	info@agmotor.se
Suède	BLD Husbil & Bil ab / Bos- sing	Nyckelgatan 9 589 41 LINKÖPING	☎ +46 13 36 20 90	bossing@telia.com
Suède	Skokolsters Husbilar o Husvagnar AB	Verkstadsvägen 15 - 17 746 40 BÅLSTA	☎ +46 17 15 94 99	info@skoklosters.se www.skoklosters.se
Suisse	Bantam Wankmüller	Am Rambuz 1037 ETAGNIERES	☎ +41 21 731 91 91 ☎ +41 21 731 91 99	info@bw-sports-loisirs.ch www.bw-sports-loisirs.ch
Suisse	Bantam Camping	Kirchbergstrasse 18 3324 HINDELBANK	☎ +41 34 411 90 90 ☎ +41 34 411 90 01	info-hindelbank@bantam.ch www.bantamcamping.ch
Suisse	Bantam Camping	Industrie Bergemoos Ost - Heinrich Stutz - Strasse 4 8902 URDORF	☎ +41 44 777 000 ☎ +41 44 777 010	info-urdorf@bantam.ch www.bantamcamping.ch

8. Index

A		
Accessoires électriques et électroniques	8	
Aération	7, 12	
Aérateur de réfrigérateur	15	
Dispositifs	7	
Alimentation 12 V	8	
Alimentation 230 V	8	
Alimentation électrique	8	
Aménagement intérieur	7	
Appareils de cuisson	45	
Appareils fonctionnant au gaz	32	
Attelage	6, 18	
B		
Bagages	17	
Baies (entretien)	45	
Batterie		
Mise hors service	46	
Sécurité	12	
Batterie cellule	8, 46	
Rechargement	8	
Batterie moteur	8	
Bouteilles de gaz	11	
Twiny	11	
C		
Cabinet de toilette	38	
Calcul des masses	17	
Capteurs	9	
Carburant	15	
Carrosserie (entretien)	46	
Cellule	6	
Chargement	17	
Chargeur	9	
Chasse d'eau	38	
Châssis	6	
Chauffage	33	
Système gaz permettant le chauffage en roulant	11	
Chauffe-eau	45	
Mise en service	33	
Purge	47	
CLC (Comité de liaison du camping-car)	5	
Combiné chauffage / chauffe-eau	33	
Condensation	33	
Conduite	20	
Manœuvres	21	
Couchage	39	
Couchage d'nette	39	
Coussin, matelas, rideaux	45	
Crevaisson	6	
Cuisine	32	
D		
Déchets	5	
Disjoncteur	9	
Douche	38	
E		
Eau	7, 47	
Mise en service	22	
Schéma d'alimentation	7	
Eau propre		
Remise en service	15	
Remplissage	8, 16	
Réservoir	8	
Vidange	47	
Eaux usées		
Réservoir	8	
Vidange	5, 8, 23	
Électricité	8	
Éléments du circuit	9	
Raccordement au secteur	23	
Schéma d'alimentation	8	
Sécurité	12	
Entretien	45	
Environnement	5	
Équipements sanitaires	45	
Évier	32	
Extincteur	12	
F		
Fenêtres	28	
Fluides	7	
Four	33	
Fusibles	9	
G		
Garantie	4	
Gaz	11	
Détendeur	11	
Fuite	12	
Installation	11	
Mise en service	22	
Pression d'utilisation	11	
Robinets d'alimentation	22	
Schéma d'alimentation	11	
Sécurité	12	
Tuyaux d'alimentation (lyres)	11	
Gel	33	
Goudron	46	

Groupe électrogène	9
I	
Immobilisation	
Arrêt d'une semaine à un mois	23
Remise en service	15
Incendie	12
Installation gaz	45
K	
Kit de réparation rapide	6
L	
Lavabo	38
Lit capucine	39
Lit pavillon	42
M	
Manœuvres	21
Marchepied	20
Mobilier	45
Moustiquaire	29, 32
N	
Niveaux	15
Carburant	15
Eau propre	16
Gaz	16
O	
Occultations isolantes	42
Ouvrants	6
P	
Panneau de contrôle	10, 24
Alarmes	27
alimentations	27
Appareils supplémentaires	27
Défauts	27
Éclairage	27
Entretien	46
Mise en service	25
Mise hors service	25
Niveaux de remplissage du réservoir	26
Pompe à eau	27
Tension de repos	26
Tension des batteries	25
Valeurs mesurées	25
Panneau solaire	9
Parallélisme	6
Pictogrammes	3
Plaque de cuisson	32
Pneumatiques	
Crevaion	6
Dimensions	15
Pression de gonflage	15

Poids	
Charge utile	17
Masse maxi de l'ensemble	19
Masse maximale admissible	17
Poids à vide	17
Porte-moto	6
Porteur	6
Pression de gonflage	15
Purge du chauffe-eau	47
R	
Rayures	46
Réfrigérateur	15, 34, 45
Aérateurs	15
Mise hors service	47
Remise en service	15
Réparations	48
Répartition des charges	18
Réservoir	
Carburant	15
Rideaux isothermes	42
S	
Sécurité	12
A l'arrêt	22
Avant le départ	20
Sécurité sanitaire (Recommandations)	34
Soupape de sûreté	33
Soupape de sûreté / vidange	33
Stationnement	
Emplacement	22
Isolation	23
Savoir-vivre	5
Store	29, 32
Système gaz permettant le chauffage en roulant	11
T	
Télévision	37
Toit ouvrant	30
Transformateur	9
Trappes	7
V	
Vanne d'évacuation	8
Vannes	7
Ventouse	33
Verrouillage	23
Vidange	5, 23
Eaux usées	23
Réservoir eau propre	47
WC	23
W	
WC	38



Rep	PILOTE	Index	Date	Auteur	Modification
Echelle :		Format :	A3	DESSINE PAR :	DATE
Titre :	Schéma électrique de principe				
Collection	M1 / Châssis Fiat				

Rep	PILOTE	Index	Date	Auteur	Modification
Echelle :		Format :	A3	DESSINE PAR :	DATE
Titre :	Schéma électrique de principe				
Collection	M1 / Châssis Fiat				

Couleurs :

Bu :	bleu
Bf :	bleu foncé
Bc :	blanc
G :	gris
M :	maron
N :	noir
R :	rouge
O :	orange
Ve :	vert
J :	jaune

Appareils / équipements de série

BZ :	Buzzer marchepied
C :	Chauffage Combi 4000w
CO :	Contacteur marche-pied
FO :	Four *
HO :	Hotte *
LA :	Lampe réfrigérateur
LA :	Lampe d'auvent *
LE :	Lit électrique *
LRE :	Lampe réfrigérateur
MPE :	Marchepied électrique *
PL :	Plafonnier et Lampes
PO :	Pompe
RE :	Réfrigérateur 149l ou 97L (selon modèle de camping car)
RP :	Sonde réservoir eau propre
RU :	Sonde réservoir eaux usées
S1 :	Sonde température ambiante chauffage
WC :	Vanne WC

Fusibles / Relais :

F1 :	Fusible 50A Batterie auxiliaire
F2 :	Fusible 50A Batterie moteur
F3 :	Fusible 20A Puissance 12v Réfrig.
F4 :	Fusible 2A Détection batterie auxiliaire
RL :	Relais Marche pied

Appareils / équipements en option ou selon modèle

LE :	LIT PAVILLON * ÉLECTRIQUE
CC :	Carte de commande

LEGENDE:



Votre concessionnaire :

PILOTE - Route du Demi-Bœuf - 44310 LA LIMOUZINIÈRE - FRANCE

Tél. : 33 (0) 2 40 32 16 00 / Fax : 33 (0) 2 40 32 16 37

E-Mail : contact@pilote.fr

www.pilote.fr

